



Schéma Régional
Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation

2023-2030

Table des matières

Introduction.....	4
Grand Est Région Verte	5
Les 9 défis régionaux	6
Rappel de la logique de convergence des schémas autour des 9 défis	10
De nouveaux enjeux pour le SRESRI.....	12
ORIENTATION 1 – Faciliter la réussite étudiante : encourager l’inclusivité, le bien-être et l’ouverture à tous les étudiants	15
• Valoriser l’offre de formation supérieure dans le Grand Est et mieux la territorialiser	16
• Faciliter la mobilité et les conditions de vie des étudiants pendant leur parcours de formation pour un meilleur accès aux offres d’enseignement supérieur.....	16
• Favoriser le développement des softskills	17
• Construire une analyse qualitative et adaptée des conditions de vie des étudiants	17
En synthèse – Fiche Orientation N°1.....	19
ORIENTATION 2 – Renforcer l’ancrage territorial de l’Enseignement Supérieur.....	20
• Faciliter l’accès à l’enseignement supérieur par le développement des Territoires Universitaires d’Équilibre	20
• Développer des compétences directement adaptées aux besoins des entreprises des territoires	21
• Favoriser l’esprit entrepreneurial en ciblant les étudiants éloignés des grands centres universitaires.....	22
• Faciliter la compréhension des grands enjeux scientifiques et sociétaux auprès de tous les publics et en proximité.....	23
En synthèse – Fiche Orientation N°2.....	24
ORIENTATION 3 – Garantir l’attractivité scientifique et technologique du territoire.....	25
• Conforter l’attractivité scientifique et technologique du Grand Est en complémentarité des outils de financement nationaux et européens.....	26
• Permettre aux chercheurs la possibilité de mener des projets en sciences fondamentales ou en sciences humaines et sociales	27
• Renforcer notre visibilité internationale.....	27
• Valoriser les compétences remarquables sur le territoire	27
En synthèse – Fiche Orientation N°3.....	28
ORIENTATION 4 – Accélérer le transfert de technologies au bénéfice des transformations et des entreprises.....	29
• Développer la culture de l’innovation.....	29
• Créer un environnement favorable au développement des collaborations entre la recherche académique et les entreprises	30

● Connecter l'offre de transfert de technologie aux transformations et à une économie en pleine mutation	31
En synthèse – Fiche Orientation N°4.....	32
Principes de mise en œuvre	33
La gouvernance	33
L'évaluation	34
Glossaire	36
Annexes	38
Annexe 1 : Méthode de concertation	38
Annexe 2 : Bilan des actions SRESRI 2020-2022.....	40

Introduction

En juillet 2020, la Région adoptait son premier **Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 2020-2030 (SRESRI)**, en appui au **Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII)** et portant 2 forts enjeux : *l'attractivité des talents et la transformation de la recherche en innovations au bénéfice des entreprises*. Dans le même temps, elle déployait aussi son **Business Act Grand Est I (BAGE)** en réponse à la nécessité de relance et de reconquête en plein cœur de la crise sanitaire. En parvenant à mobiliser tous les acteurs, il s'agissait d'apporter rapidement des réponses aux nouveaux enjeux mis en exergue par l'épidémie de COVID, dans un contexte marqué par les transitions numérique, écologique et industrielle. Pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (ESRI), il s'agissait non seulement de disposer d'une vision prospective à 10 ans mais également de décliner une série de mesures répondant aux urgences du moment, parmi lesquelles Capital Stage¹ ou encore l'appel à projets Résilience COVID à destination des laboratoires². Dix-huit mois plus tard, l'émergence de nouveaux défis, souvent inattendus (pénurie des compétences, crises des matériaux et énergétique notamment), s'est traduite par le **BAGE #2** pour accompagner la profonde transformation de notre économie, le SRESRI ayant toujours vocation s'inscrire dans ce cadre.

La Région a initié fin 2022 une démarche de révision de l'ensemble de ses schémas stratégiques dans une logique de cohérence et, en conséquence, de renforcement de l'impact de son action sur le terrain. Cette démarche s'inscrit également dans le cadre de France Nation Verte lancée en octobre 2022 pour réussir la transition écologique du pays, à laquelle le Grand Est contribue activement en développant son Plan d'actions « Grand Est Région Verte ». À ce titre, les travaux engagés sur la convergence des schémas permettront de traiter de manière transversale l'ensemble de ces défis régionaux et d'adresser des solutions combinées.

Le SRESRI ayant été récemment adopté (juillet 2020), il fait l'objet d'une actualisation ayant pour but d'intégrer ces enjeux climatiques et environnementaux, ainsi que les stratégies portées dans le cadre de contractualisations (CPER, CTSCE, Pacte Ardennes...) qui contribuent fortement à l'attractivité, l'excellence et le rayonnement du territoire. Par ailleurs, les macros indicateurs identifiés, et en particulier la dépense intérieure de recherche et développement des entreprises (DIRDE), font l'objet d'une certaine stagnation qui incite à renforcer les orientations en vue de créer davantage de valeur. Aussi, ce nouveau SRESRI conserve ses fondamentaux avec la perspective de 2030, en termes d'objectifs, mais évolue pour s'adapter aux enjeux de territorialisation, d'attractivité et pour renforcer l'accompagnement des mutations. Il se veut par ailleurs être un cadre stratégique agile avec des capacités d'évolution dans le temps au regard des changements de contexte et événements qui ne manqueront pas d'arriver dans les années à venir.

L'objectif est de se doter d'un outil stratégique régional partagé, en correspondance avec les acteurs du terrain, capable de répondre dans le temps à l'évolution des enjeux et des besoins propres au Grand Est. En ce sens, il est en connexion directe avec le SRDEII qui fixe un nouveau cadre global intégrant de nouveaux défis avec notamment la décarbonation de l'économie. Le SRESRI doit dans ce sens apporter aux acteurs les moyens de répondre à ces défis complexes, mais incontournables. L'actualisation voulue pour le SRESRI peut aussi s'appuyer sur trois années d'expérience et de concertation avec les acteurs, grâce à la mise en place d'une gouvernance et des premières actions.

¹ Pour encourager les entreprises à recruter des étudiants en stage pendant cette période d'incertitude.

² Pour accompagner les acteurs académiques en lien avec les entreprises et la société dans la réponse à des situations de crise.

Grand Est Région Verte

La démarche Grand Est Région verte, portée par l'État et la Région Grand Est, vise à quantifier les trajectoires d'évolution et les marches restantes pour atteindre les objectifs environnementaux nationaux et internationaux en 2030.

En travaillant sur les besoins du quotidien (se loger, se nourrir, travailler, préserver, se déplacer, approvisionner, mieux vivre...) les leviers principaux sont identifiés pour atteindre l'équilibre en matière d'émissions de gaz à effet de serre, de consommation foncière, de prélèvements d'eau, de restauration de la biodiversité et de mobilisation de la biomasse. Au travers des travaux de Grand Est Région verte, les actions des schémas directeurs régionaux les plus efficaces et efficaces sont pointées et les leviers pour accélérer le passage à l'acte et la mobilisation large sont identifiés et concertés.

En contribution à ce chantier, la Collectivité a d'ores et déjà élaboré une feuille de route proposant 45 mesures d'adaptation au changement climatique. Cette feuille de route a été adoptée à l'occasion de la séance plénière des 29 et 30 juin 2022



Les 9 défis régionaux

La révision des schémas a été l'opportunité de réaliser un diagnostic territorial à 360. À l'issue d'une importante concertation multiforme organisée notamment à l'échelle des 12 territoires au travers des instances territoriales de dialogue, **9 défis régionaux transversaux ont été identifiés** :



Optimiser l'usage des sols : rareté, tensions et concurrence d'usage sur le foncier

Le foncier a longtemps été perçu comme un support des aménagements urbains en oubliant qu'il s'agit d'une ressource non renouvelable dont l'utilisation n'est pas sans conséquence sur l'environnement, notre indépendance alimentaire, l'exposition aux risques et les paysages. Les politiques publiques d'aménagement s'orientent de plus en plus vers des modèles d'urbanisation sobres en foncier, ce qui provoque nécessairement un phénomène de rareté. Le contexte de reprise économique après la crise de la Covid-19, ainsi que la volonté régionale de réindustrialisation du Grand Est, accentuent les enjeux d'accès au foncier pour accompagner le développement endogène et exogène de projets industriels. Les tensions varient selon les territoires de la Région. L'objectif national d'absence de toute artificialisation nette à long terme soulève la nécessité de modifier profondément les modalités d'aménagement, de valoriser plus activement les friches et de mettre en place des mécanismes de compensation foncière.



Viser la souveraineté énergétique et alimentaire

Le contexte actuel de crise énergétique a cristallisé, lors des échanges organisés, de nombreuses réflexions. Les variations conjoncturelles et la situation d'incertitude à moyen terme pèse lourdement sur la situation économique et est source d'inquiétude, aussi bien pour les entreprises que pour les particuliers. Liée à de multiples facteurs (guerre en Ukraine, changement climatique, reprise économique post-Covid, pression croissante pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, dépendance aux combustibles fossiles et au gaz russe, équipements à faible efficacité énergétique...), cette crise des prix de l'énergie appelle des réponses dans la durée. Elle pose la question du rôle que doit jouer la Région pour assurer la disponibilité de l'énergie dans le cadre plus large de la souveraineté énergétique de notre pays.

Tout comme sur le volet énergétique, le Grand Est peut viser la souveraineté alimentaire. Deuxième région de France en matière de PIB agricole et troisième en matière de surface agricole utilisée, le Grand Est est la première région française en termes de superficie et de production de céréales et oléo-protéagineux. Également deuxième région française pour la production de blé tendre, de maïs, de betteraves et de pommes de terre. Ce potentiel et la diversité des productions sont des atouts pour s'inscrire dans une dynamique de développement de notre souveraineté alimentaire.



Apporter des réponses à la pénurie de compétences

Ce défi revêt une réalité simple : les difficultés de recrutement ou de mobilisation de compétences particulières des acteurs économiques dans un contexte de forte baisse du chômage. Les entreprises rencontrent de grandes difficultés à recruter les compétences nécessaires pour leur développement. Certains secteurs sont plus impactés que d'autres et gravement confrontés à la pénurie de compétences : les métiers du bâtiment et des travaux publics, de l'accompagnement et de la santé, de la conduite et de la maintenance industrielle. Rappelons que l'accès aux compétences constitue une condition indispensable et nécessaire pour accompagner le développement économique de la région et apporter une réponse aux enjeux démographiques.



Accompagner la mutation des entreprises et des activités

À l'occasion du diagnostic territorial, la nécessité d'accompagner les entreprises dans la transformation de leurs activités s'est une nouvelle fois confirmée. Déjà identifiés à l'occasion du Business Act Grand Est, les moteurs du changement (santé, environnement, numérique et industrie 5.0) s'affirment et s'ordonnent. Pour mettre en œuvre ces moteurs du changement, un « esprit d'innovation » est indispensable. Il peut se traduire par toutes les formes d'innovation (technologique, de produit, de procédé, de rupture, incrémentale, organisationnelle, sociétale, etc.) et accompagne la transformation voulue par les entreprises. Il se traduit aussi dans l'accompagnement de projets territoriaux (économie sociale et solidaire, économie circulaire, services de proximité, pour la jeunesse, etc.) pour le développement des zones rurales. Porté par les évolutions climatiques, le contexte énergétique et la problématique de disponibilité des ressources (eau, matières premières, etc.), l'enjeu de transformation environnementale apparaît comme un défi auquel les transformations numérique et industrielle des entreprises peuvent apporter des solutions concrètes.



Valoriser le Grand Est et ses diversités territoriales

Le Grand Est présente, sur l'ensemble de son territoire, un maillage d'espaces divers, de la métropole à la grande ruralité qui, en interaction entre eux, forment des systèmes fonctionnels complexes. L'ancrage dans le transfrontalier des territoires à proximité du Luxembourg, de la Suisse, de la Belgique et de l'Allemagne ouvre des perspectives de développement qui sont à mettre en balance avec un ensemble de problématiques en termes de transport, de développement urbain, de concurrence économique et de développement des services. La question de la diversité territoriale interroge directement le vivre ensemble avec l'ambition d'assurer l'égalité des chances, mais aussi la mixité et le lien intergénérationnel à travers le maintien des services (publics, de santé, de proximité, commerciaux, etc.) pour les populations.

Promouvoir la coopération infrarégionale et transfrontalière



Les diversités territoriales et la position géographique transfrontalière de la région Grand Est laissent apparaître de façon explicite le défi de la coopération. Les acteurs du territoire, particulièrement les entreprises, expriment des difficultés à se repérer face à la diversité des offres de services qui leurs sont faites. Cette expression est corrélée par l'examen des prestations proposées par les opérateurs locaux. Le positionnement des opérateurs, des offres de services parfois convergentes, mais aussi parfois concurrentes, posent la question de leur lisibilité du point de vue de l'utilisateur. Contraints par des enjeux budgétaires, ces acteurs locaux d'accompagnement (entreprises, créateurs d'entreprises, acteurs de l'économie sociale et solidaire, réseaux d'innovation, etc.) cherchent à se démarquer en formulant des offres de services distinctives aux bénéficiaires sans se coordonner. Cette question amène le besoin pour la Région de gérer cette complémentarité, notamment puisqu'elle dispose du rôle de chef de file et attribue des subventions de fonctionnement à ces acteurs.

Assurer la mobilité décarbonée des biens et des personnes



La mobilité des biens et des personnes est une condition primaire de développement. Le défi de la décarbonation des mobilités est systémique, il pèse sur la totalité des activités : économie, tourisme, agriculture, culture, formation, santé, vie sociale, loisirs, etc. Le secteur des transports et de la mobilité est au cœur des problématiques à traiter : axes saturés et circulations denses, construction des véhicules et des infrastructures de transport qui contribuent significativement aux consommations d'énergie et aux émissions de carbone, fragmentation aggravée des milieux naturels, destruction de la biodiversité, dégradation de la qualité de l'air et enfin, de par l'usage et le rapport qui en découlent, l'accélération des inégalités sociales, sociétales, spatiales et sanitaires (la sédentarité étant responsable de nombreux risques pour la santé).

Préserver et valoriser durablement les ressources naturelles et restaurer la biodiversité



En Grand Est, certaines ressources naturelles sont d'ores et déjà dégradées ou en tension. Le diagnostic des risques et des robustesses du Grand Est face au changement climatique et à la raréfaction des ressources, établi en 2022, place la Région face à l'enjeu de concilier les différents usages de l'eau (population, industrie, agriculture, etc.). La dégradation porte aussi sur des milieux naturels soumis à l'artificialisation des sols, à des évolutions de pratiques agricoles et sylvicoles, à l'exploitation des ressources. Les espèces animales et végétales, hôtes de ces milieux dits ordinaires (forêts diversifiées, prairies permanentes, haies, vergers, zones humides) sont impactées. Parallèlement, les besoins en ressources s'accroissent et certaines activités susceptibles de fragmenter les continuités écologiques poursuivent leur développement (écotourisme post-Covid, développement d'installations d'énergies renouvelables), occasionnant une pression accrue sur les écosystèmes.



Accompagner les évolutions démographiques et assurer une santé globale

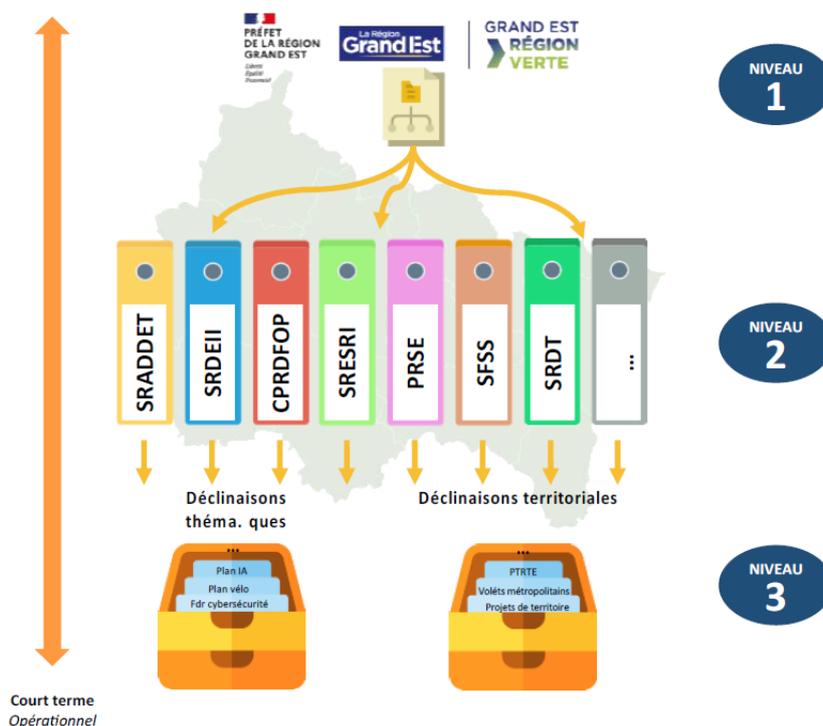
Le vieillissement, plus marqué en Grand Est que dans d'autres régions, va avoir concrètement deux conséquences majeures. La première : une hausse des départs à la retraite, donc une hausse des besoins de recrutements, certains métiers étant plus touchés que d'autres (souvent des métiers pénibles et peu attractifs), à savoir les métiers de la propreté, les aides à domicile, les exploitants agricoles, les métiers de la conduite. La seconde : une hausse de la population dépendante nécessitant un accompagnement avec une forte hausse des besoins de recrutement sur les métiers de l'aide à domicile et sur les métiers de la santé liés au grand âge. Se pose ici la question de l'accompagnement au développement de la « silver économie » ou économie des seniors, qui englobe les activités liées aux personnes âgées visant à améliorer leur qualité de vie, garantir leur autonomie le plus longtemps possible, allonger leur espérance de vie, etc.

Rappel de la logique de convergence des schémas autour des 9 défis

En réponse aux évolutions de contexte, aux transitions à l'œuvre et face à des enjeux complexes, il convient d'imaginer des réponses combinant différents leviers de politiques publiques. En effet, et pour exemple, les enjeux de transition énergétique pourront être adressés en soutenant notamment la recherche public et privé en la matière, l'offre de formation sur les métiers associés, les investissements des entreprises pour des modèles productifs plus vertueux, en soutenant le développement du mix énergétique régional, en développant l'usage des mobilités douces, etc. Soit un ensemble de leviers renvoyant chacun à des politiques publiques différentes.

À ce titre, les travaux engagés par la Région sur la convergence des schémas permettront de traiter de manière transversale les défis régionaux et d'adresser des solutions combinées. Cette démarche s'appuie sur la mise en place d'un système de classification des documents stratégiques et la recherche de convergence et d'alignement dans chaque document stratégique. L'identification des défis régionaux constitue le principal vecteur d'alignement et de convergence.

La classification des documents stratégiques sur 3 niveaux



Niveau 1 : La Stratégie Régionale

Ce document unique incarne la logique de convergence des schémas et donne à voir la trajectoire long terme vers laquelle la Région s'engage. Il s'appuie sur la démarche Grand Est Région Verte et met en exergue la volonté de convergence et d'efficacité d'action nécessaire à la concrétisation de la trajectoire.

Niveau 2 : Les Schémas légaux

Ils s'appliquent au territoire (SRADDET, SRDEII, SRESRI, CPRDFOP, SFSS, PRSE et SRDT) et couvrent la durée d'un mandat. Le Conseil Régional en assure la rédaction et les mises à jour après concertation. Ils définissent des « orientations » qui servent de base à l'établissement des politiques publiques de l'ensemble des collectivités compétentes (EPCI et Région pour ses propres politiques).

Niveau 3 : Les déclinaisons opérationnelles

Il peut s'agir de plans d'actions, feuilles de routes, etc. Qu'ils soient thématiques ou territoriaux, ces documents sont destinés à mettre en œuvre la stratégie. La collectivité Régionale y décrit les politiques publiques, dispositifs d'intervention, projets et actions qu'elle entend déployer dans le cadre de ses propres budgets et le plus souvent dans une temporalité de moyen terme (± 3 ans).

La recherche de convergence et d'alignement dans l'action

La cohérence est recherchée dans l'ensemble des documents stratégiques grâce à une colonne vertébrale stratégique forte et à un travail des services régionaux en transversalité. La mise en place d'une fiche « orientation » unique et commune à tous les schémas (niveau 2) permet de disposer d'une vision globale sur les différentes orientations inscrites dans les schémas régionaux. Ces fiches synthétiques offrent une plus grande lisibilité et garantissent la cohérence d'action entre les différentes directions régionales.

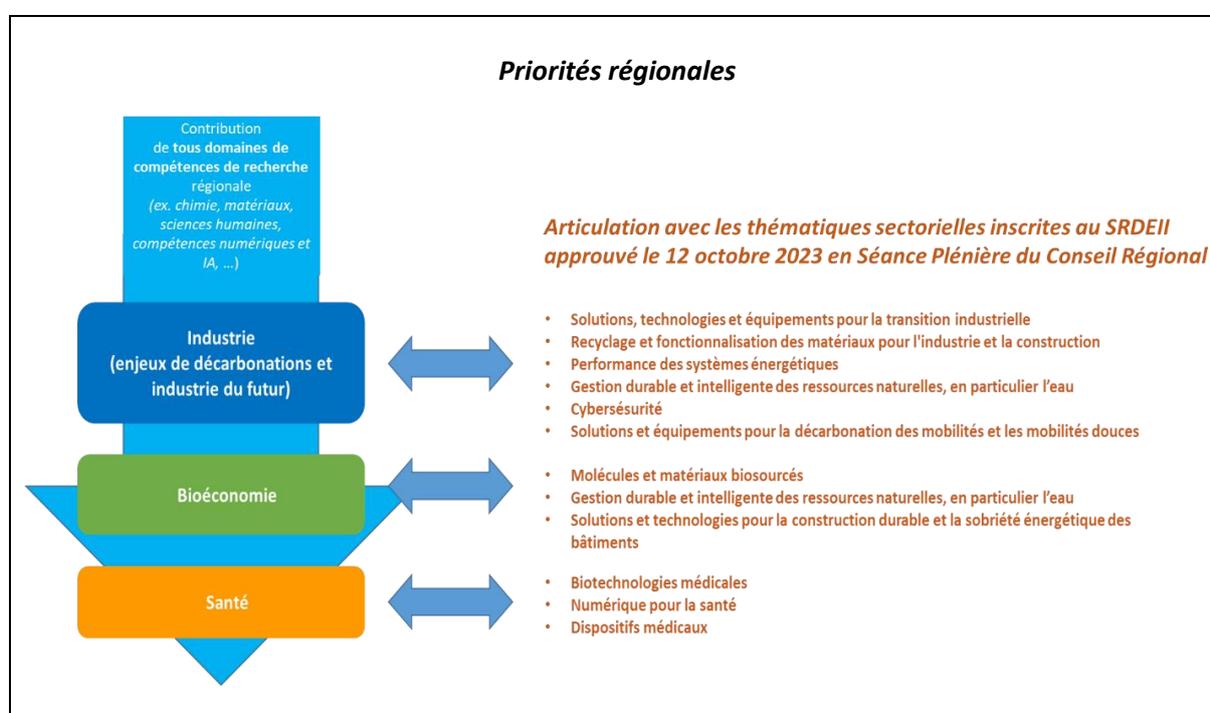
La mise en place au sein des services régionaux de « pilotes de défis » et de référents spécifiques afin d'animer les politiques régionales, de suivre les plans d'actions mais aussi d'en assurer le reporting et la lisibilité sont autant de gages d'une action régionale convergente au service d'un territoire plus fort. La démarche de convergence des schémas régionaux permettra d'instaurer et de renforcer la cohérence et la complémentarité des politiques publiques du Grand Est, afin de rendre la Région plus résiliente, plus performante et apte à relever les défis actuels et futurs.

En réponses aux grands défis régionaux, l'objectif de la convergence des schémas est de combiner les réponses opérationnelles pour permettre un traitement global et pertinent de ces défis.

De nouveaux enjeux pour le SRESRI

Le SRESRI doit désormais évoluer pour se positionner à la croisée des enjeux portés par la stratégie **Grand Est Région Verte** et apporter une **contribution transversale aux 9 défis régionaux** dans une logique d'alimentation du SRDEII et des filières stratégiques telles qu'identifiées dans la Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3).

Dans ce contexte, il s'agit de répondre aux enjeux d'attractivité, de souveraineté, de transformations et de développement de compétences de haut niveau des entreprises et au sein de l'écosystème. Ainsi, le SRESRI orientera principalement son action vers les contributions de l'ESRI, toutes disciplines confondues, aux **secteurs et enjeux régionaux de la bioéconomie, de la santé, de l'industrie** (sous l'angle de ses transformations et de sa décarbonation), dès lors qu'elles favorisent le développement économique et social du territoire et qu'elles accompagnent ces derniers dans leurs transformations³.



Cette approche n'exclut pas les enjeux de soutien à la recherche sur des compétences régionales telles que la recherche sur les matériaux, les sciences humaines ou encore les sciences du numérique dont l'intelligence artificielle, qui serait soutenue dès lors qu'elles contribuent aux secteurs industriels susmentionnés.

La Région a pour ambition de s'affirmer comme leader sur ces sujets. Dans une logique budgétaire, elle ciblera 80 % des financements régionaux vers ces orientations prioritaires. Le budget restant pourra soutenir des actions particulièrement innovantes créatrices de valeurs.

³ Notamment celles répondant aux enjeux européens d'éco-conditionnalité, requis dans le cadre du DNSH.

Par ailleurs, la mise en œuvre opérationnelle des actions du SRESRI (voir encart ci-après) conjuguée aux échanges au sein des différentes instances de gouvernance et associée à un certain nombre d'évolutions dans le domaine de l'ESRI (impact des crises sanitaires et énergétiques, nouveaux modes d'enseignement, évolutions des stratégies des établissements, attractivité non homogène des territoires...) ont mis en exergue **4 axes d'actualisation du SRESRI** :

- **Vie de Campus** : en complément du Plan régional d'urgence Vie Étudiante, initié en 2020 en réponse à la crise sanitaire, les problématiques liées à la vie de Campus (mobilité, précarité, engagement, insertion professionnelle, santé, alimentation, culture, sport...) sont plus que jamais d'actualité. La Région s'est associée à la démarche nationale lancée à la rentrée 2022 par la Rectrice déléguée ESRI du Grand Est. Les deux partenaires ont alors initié une démarche de concertation avec les acteurs pour engager l'élaboration du Plan Vie de Campus et des Talents d'ici 2024.
- **Territorialisation de l'enseignement supérieur** : avec 60 EPCI et 90 communes hébergeant une activité ESR, la territorialisation est un enjeu de réflexion pour mieux accompagner les besoins en compétences des territoires, en cohérence avec les schémas locaux Enseignement Supérieur Recherche existants ou à construire et avec l'implication indispensable des acteurs académiques.
- **Attractivité scientifique** du territoire : dans un environnement toujours plus compétitif et complexe, il est impératif de maintenir un niveau d'attractivité du territoire en articulant au mieux les stratégies en la matière, qu'elles soient territoriales, nationales, ou européennes. Cette attractivité se veut connectée aux réalités des entreprises et, par conséquent, doit également inclure l'attractivité technologique.
- **Les transformations par le transfert de technologies et des compétences** : les parcours de transformation et les GET Grand Est, nouvelle logique d'accompagnement des entreprises, amènent les acteurs du transfert de technologies et de la recherche à consolider leur positionnement comme offreurs de solutions. L'enjeu est de les connecter encore plus aux entreprises et de développer une véritable culture de l'innovation. On retrouve ici clairement un objectif majeur du SRESRI, à savoir l'augmentation de la DIRDE dans le Grand Est, encore trop faible à ce jour au regard du potentiel industriel et académique existant.

En conséquence, les orientations retenues sont :

1. **Faciliter la réussite étudiante : encourager l'inclusivité, le bien-être et l'ouverture à tous les étudiants**
2. **Renforcer l'ancrage territorial de l'Enseignement supérieur**
3. **Garantir l'attractivité scientifique et technologique du territoire**
4. **Accélérer le transfert de technologies au bénéfice des transformations et des entreprises**

Bilan succinct des deux premières années de la mise en œuvre du SRESRI

Sur les deux premières années de la mise en œuvre du SRESRI (2020-2022), la Région a mobilisé près de **128 millions d'euros** (dont 23 millions d'euros de FEDER) contribuant à la réalisation de **908 projets** portés par les acteurs de l'ESRI dans le Grand Est. De plus, dans le cadre du dispositif des bourses de mobilité internationale inscrit dans le SRESRI, près de 8 850 étudiants ont pu réaliser leurs études ou un stage à l'étranger.

En deux ans, ce sont 24 actions sur 36 qui ont déjà pu être déployées.

Par ailleurs, deux instances de gouvernance ont été installées et animées dans le cadre du SRESRI, à savoir le Comité de pilotage (réunissant les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et du transfert de technologie) et la Conférence des Collectivités Locales (réunissant les départements et les agglomérations disposant d'activités d'enseignement supérieur et de recherche sur leurs territoires).

L'actualisation du SRESRI sera l'occasion de réinterroger l'ensemble des actions dans le cadre d'une nouvelle feuille de route, qui sera définie à partir de 2024.

Voir Annexe 2 : « Bilan des actions SRESRI 2020-2022 »

ORIENTATION 1 – Faciliter la réussite étudiante : encourager l’inclusivité, le bien-être et l’ouverture à tous les étudiants

ENJEU : Augmenter la part des jeunes diplômés du supérieur dans le Grand Est

Éléments de constats

La Région Grand Est accueille 215 000 étudiant répartis dans 90 villes, et 6 agglomérations regroupent près de 90 % des effectifs étudiants : Nancy, Metz, Mulhouse, Reims, Strasbourg et Troyes. Le territoire se positionne à la cinquième place au niveau national. Les campus universitaires du Grand Est se distinguent par des enseignements et des équipements de pointe, obtenus dans le cadre de divers appels à projets nationaux (IDEX, I-site ou encore Excellences), ainsi que par leur attractivité, avec deux campus classés parmi les 20 meilleures villes étudiantes.

La capacité du territoire à favoriser l’accès des jeunes à l’enseignement supérieur et la réussite dans leur cursus de formation et d’insertion représente un enjeu essentiel, porteur d’avenir. Face aux besoins en compétences et d’innovation du territoire, les acteurs publics s’engagent, chacun à sa mesure, à rendre ces parcours de réussite possibles. Les établissements d’enseignement supérieur, à travers la qualité de leur offre de formation et leur ancrage territorial, concourent à la réussite étudiante. L’enjeu d’ici 2030 est d’atteindre la moyenne nationale des 30-34 ans diplômés de l’enseignement supérieur⁴. Premier financeur public et pilote des formations professionnelles, la Région Grand Est travaille en lien étroit avec les territoires et les différents établissements d’enseignement pour mettre en concordance l’offre de formation et les besoins en compétences nécessaires au développement économique du territoire.

Dans la continuité du SRESRI et en complémentarité des schémas territoriaux de la vie étudiante, la Région Grand Est et l’État ont initié, fin 2022-début 2023, une vaste démarche régionale commune de concertation pour la vie de campus et des talents, auprès des acteurs de la vie étudiante et de l’enseignement supérieur ainsi que des étudiants, afin de mieux comprendre leurs difficultés et leurs contraintes. Plus de 2 000 étudiants ont participé à cette grande enquête et ont pu s’exprimer sur leur quotidien. Cette concertation a permis de faire ressortir des sujets clés tant inhérents à la vie universitaire qu’aux caractéristiques personnelles des étudiants : disparités géographiques provoquant des déséquilibres et des inégalités dans divers domaines (formation, emploi, logement, restauration, transports, équipements numériques, accès aux sports ou à la culture...), problématiques administratives et accès aux droits (aides, caution), besoin d’un accompagnement dans leur parcours d’engagement social et citoyen, leur orientation, élaboration de leur projet professionnel, lesquels alimentent l’action régionale. Les orientations ci-dessous intègre pleinement les étudiants en formation sanitaire et sociale universitarisée qui font par ailleurs l’objet d’un schéma régional dédié, le Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales.

⁴ 60% annoncé par le Ministère de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation en 2018.

Orientations en matière de politiques publiques

• *Valoriser l'offre de formation supérieure dans le Grand Est et mieux la territorialiser*

L'évolution rapide des métiers et la tendance toujours actuelle des jeunes à s'orienter plutôt vers des formations courtes et professionnelles nécessitent encore aujourd'hui d'encourager une orientation active vers l'enseignement supérieur à davantage de jeunes de la région et vers des secteurs porteurs d'avenir. Dans ce cadre, la connaissance de l'offre de formation et de la vie en milieu professionnel sont des éléments indispensables aux jeunes afin de leur permettre de connaître les débouchés professionnels et définir leur parcours de formation en adéquation avec leurs aspirations personnelles.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa nouvelle compétence confiée par la loi 8 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », la Région outille tous les établissements scolaires et post-bac pour permettre d'informer sur les métiers et les formations pour les publics scolaires, les apprentis, mais également les étudiants. Par le biais des forums et d'actions de sensibilisation et grâce à l'utilisation de salons virtuels pour la promotion des métiers (LIVE ORIENT'EST), elles permettent la découverte des grandes filières économiques du territoire et de la recherche et développement. Ces actions ont pour objectif de constituer de véritables écosystèmes de l'orientation permettant d'accompagner l'entrée dans l'enseignement supérieur en éclairant les lycéens, futurs étudiants, quant aux contenus et attendus de l'ensemble des formations proposées sur les territoires.

Sur la base de ces outils, l'enjeu aujourd'hui est de favoriser leur promotion et de les articuler avec les formations proposées dans les établissements d'enseignement supérieur pour stimuler les talents et renforcer l'ancrage territorial de l'enseignement supérieur.

Lien de complémentarité avec le CPRDFOP

Celui-ci vise à mettre en place un système de formation efficace et un réseau d'accueil, d'information et d'orientation performant. Il s'agit de fournir aux individus les ressources et les services nécessaires pour les aider à naviguer dans leurs choix de formation et de carrière. Ceci a pour objectif de les inciter à devenir acteurs de leur propre parcours et de prendre des décisions éclairées concernant leur formation et leur avenir professionnel. À travers un appareil de formation solide et à un réseau d'accompagnement efficace doté d'un maillage territorial de proximité, cette orientation contribue à renforcer l'employabilité des individus et à répondre aux besoins du marché du travail en favorisant la convergence entre les compétences des individus et les besoins des employeurs.

• *Faciliter la mobilité et les conditions de vie des étudiants pendant leur parcours de formation pour un meilleur accès aux offres d'enseignement supérieur*

À travers les compétences de l'État, de la Région, des collectivités territoriales, des établissements d'enseignement supérieur et des CROUS, il s'agit d'apporter des réponses opérationnelles au public étudiant, afin de faciliter la réussite, le bien-être et l'épanouissement des jeunes au cours de leur cursus universitaire et de les aider à construire leur avenir.

Afin de mieux comprendre les difficultés et les contraintes des étudiants, l'État et la Région Grand Est se sont engagés dans une vaste concertation commune sur le bien-être et la vie étudiante. Plus de

2 000 étudiants et professionnels se sont engagés dans cette démarche, à travers une enquête en ligne et des ateliers sur l'ensemble des campus du Grand Est.

Le diagnostic réalisé met en exergue des problématiques communes aux étudiants du Grand Est (telles que la santé ou l'orientation) et des particularités liées aux territoires. De nombreuses expériences inspirantes sont également à partager à l'échelle régionale entre campus, pour créer une véritable communauté d'acteurs de la vie étudiante.

Cette démarche vise ainsi à enclencher une nouvelle méthode pour améliorer la vie étudiante. Les actions à élaborer se feront à travers le redéploiement de crédits régionaux et de fonds nationaux, issus de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) pilotée par les CROUS et l'État, ainsi qu'en mobilisant les collectivités territoriales et les établissements.

L'accès au premier logement autonome, surtout pour les néo-bacheliers, représente un enjeu essentiel pour débiter des études dans les meilleures conditions. Pour faciliter l'installation des étudiants, la Région soutient 24 plateformes LOJ'Toît Jeunes dans le Grand Est, dont l'objectif est de construire, de mobiliser et d'apporter des réponses adaptées en termes d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes en mobilité dans leur recherche de logement autonome. La Région développe également une version digitale pour cette offre de services.

L'accès à l'information pour les étudiants représente un enjeu essentiel. La Région, en partenariat avec les collectivités territoriales et les établissements, développera des solutions pour faciliter la diffusion des informations nécessaires à la vie étudiante sur tous les territoires.

● *Favoriser le développement des softskills*

Les softskills, ou savoir-être, favorisent l'insertion dans le monde du travail. Ils sont aujourd'hui une composante majeure de recrutement fortement recherchée par les employeurs. La quasi-totalité des établissements ont d'ailleurs mis en place des initiatives afin de les développer au même titre que les savoir-faire techniques. Multiplier les expériences (mobilité internationale et ouverture culturelle, bénévolat, engagement citoyen...) des futurs diplômés renforce leur employabilité et favorise leur insertion professionnelle.

La mobilité internationale est un des leviers du développement des savoir-être des étudiants. À ce titre, la Région renforcera son soutien aux étudiants en mobilité internationale en ouvrant notamment aux étudiants en apprentissage et en accompagnant les établissements d'enseignement supérieurs dans le cadre de la contractualisation à venir en 2024/2025 dans la mise en œuvre de projets permettant le développement de softskills.

● *Construire une analyse qualitative et adaptée des conditions de vie des étudiants*

La prise en compte de la qualité de vie des étudiants est un critère primordial de réussite et donc un élément fondamental pour l'attractivité du territoire et des offres de formation. Le besoin de disposer d'indicateurs régionaux permettant de suivre les problématiques des étudiants et d'identifier leurs besoins est essentiel. De nombreux acteurs sur le territoire, parmi lesquels les agences d'urbanisme et les établissements d'enseignement supérieur, recueillent et analysent aujourd'hui de nombreuses données souvent territorialisées. Toutefois, il n'existe pas à ce jour de données agglomérées à l'échelle du Grand Est.

L'ensemble de ces orientations posent les bases d'un futur « **Plan de Vie de Campus et des Talents** » en Grand Est en collaboration avec l'État et qui s'appuiera sur les 9 engagements suivants issus des concertations :

- Réussir son orientation ;
- Faciliter l'insertion professionnelle ;
- Se déplacer en Grand Est ;
- Se loger en Grand Est ;
- Alimentation saine et durable ;
- Santé des étudiants ;
- Campus durable ;
- Accès au sport et à la culture ;
- Accéder à l'information.

En synthèse – Fiche Orientation N°1

Faciliter la réussite étudiante : encourager l'inclusivité, le bien-être et l'ouverture à tous les étudiants

Besoins, enjeux

- Augmenter la part des jeunes diplômés du supérieur dans le Grand Est
- Développer les compétences transversales
- Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants

Objectifs

- Valoriser l'offre de formation supérieure dans le Grand Est et mieux la territorialiser
- Faciliter la mobilité et les conditions de vie des étudiants pendant leur parcours de formation pour un meilleur accès aux offres d'enseignement supérieur
- Favoriser le développement des softskills
- Construire une analyse qualitative et adaptée des conditions de vie des étudiants

Réponse apportée aux défis régionaux

Optimiser l'usage des sols	
Viser la souveraineté énergétique et alimentaire	
Assurer la mobilité décarbonée des biens et des personnes	
Préserver et valoriser durablement les ressources naturelles et restaurer la biodiversité	
Apporter des réponses à la pénurie de compétences	👍
Accompagner la mutation des entreprises et des activités	
Valoriser le Grand Est et ses diversités territoriales	👍
Promouvoir la coopération infrarégionale et transfrontalière	👍
Accompagner les évolutions démographiques et assurer une santé globale	👍

Indicateurs

- Taux de poursuite dans l'enseignement supérieur après le Bac
- Nombre d'étudiants dans le Grand Est
- Part des 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur

Ce qui va changer

La Région mettra en œuvre, conjointement avec l'État, le Plan Vie de Campus et des Talents avec 9 engagements autour des thématiques de logement, d'alimentation, d'orientation, d'insertion professionnelle, de santé, de mobilité internationale, de sport et d'engagement. L'axe communication sera renforcé.

ORIENTATION 2 – Renforcer l’ancrage territorial de l’Enseignement Supérieur

ENJEU : Répondre au besoin en compétences des entreprises sur tous les territoires

Éléments de constats

L’enseignement supérieur constitue un atout pour le Grand Est, tant par la diversité de ses thématiques d’excellence que par la multitude d’établissements qui y proposent des formations. Avec près de 215 000 étudiants, le territoire présente une dynamique qui en fait l’une des régions françaises les plus attractives y compris pour les étudiants venant de l’étranger. Bien que concentrée sur six sites principaux (Metz, Mulhouse, Nancy, Reims, Strasbourg et Troyes), cette dynamique bénéficie également à des collectivités de taille moyenne qui ont fait de l’enseignement supérieur, de la recherche et du transfert un enjeu majeur pour leur développement.

Ne disposant pas des infrastructures et des capacités des grandes agglomérations, ces communes et EPCI, également appelées « territoires universitaires d’équilibre », jouent la carte des spécificités locales pour maintenir voire renforcer la présence de l’enseignement supérieur sur leur territoire. Atout du transfrontalier (Thionville), des besoins locaux en main d’œuvre (Chaumont, Charleville-Mézières) ou de filières locales particulièrement développées (filière bois à Epinal, industrie à Haguenau), ces communes et EPCI s’attachent à développer des infrastructures permettant un accueil qualitatif des étudiants (logement, restauration, transport) tout en imaginant de nouveaux lieux d’enseignement pour optimiser les espaces et favoriser les rencontres et la vie étudiante. Qualité de l’enseignement et qualité de vie sont les deux principaux arguments que font valoir ces territoires pour attirer les étudiants et conserver les jeunes sur leur territoire.

Au-delà des établissements, la région compte également neuf Campus des métiers et qualifications (CMQ) dont trois sont lauréats pour un financement au titre du PIA 3 et deux pour un financement au titre du PIA 4 dans le cadre de l’appel à projets « Compétences et Métiers d’Avenir ». Ces campus, construits autour de secteurs d’activité d’excellence (matériaux, énergie, numérique, bioéconomie, agroalimentaire, industrie, santé), regroupent des établissements d’enseignement secondaire et d’enseignement supérieur, de formation initiale ou continue. Sept projets toutes structures confondues sont également déployés sur le Grand Est dans le cadre de l’AMI Compétences et Métiers d’Avenir.

Orientations en matière de politiques publiques

• Faciliter l’accès à l’enseignement supérieur par le développement des Territoires Universitaires d’Équilibre

Depuis 2019, la question de la territorialisation de l’enseignement supérieur est corrélée aux réflexions des enjeux d’attractivité liés à la formation en proximité dans les villes moyennes. Des antennes du CNAM sont implantées dans des villes du programme Action Cœur de Ville. Dans le Grand Est, 11 villes

moyennes sont concernées⁵. Des campus connectés sont également créés. Lieux de formation labellisés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ils sont mis à disposition et portés par des collectivités territoriales⁶.

Le développement territorial de l'enseignement supérieur représente un enjeu d'importance pour les élus locaux et leur population (lutte contre la dépopulation, maintien de la jeunesse et renouvellement des générations, développement de l'emploi et de main d'œuvre qualifiée). À cela s'ajoutent les contraintes économiques pour les familles d'un éloignement, a fortiori dans le contexte actuel d'inflation généralisée de l'économie française.

Pour ces raisons, la Région Grand Est a initié, fin 2022, une réflexion sur les territoires universitaires d'équilibre, l'enjeu étant de développer l'enseignement supérieur dans les territoires afin d'accroître le niveau des jeunes entrant sur le marché du travail ainsi que de développer les compétences pour répondre aux besoins des entreprises.

Avec plus de 16 700 étudiants sur les territoires universitaires d'équilibre⁷, les EPCI rencontrés ont la volonté de s'investir, qu'il y ait une stratégie formalisée ou non, pour soit conserver a minima l'existant formatif soit le développer avec une vraie vision porteuse de liens avec le développement économique et des partenariats (universitaires notamment).

La diversité des situations de ces territoires universitaires d'équilibre nécessite une attention au cas par cas de la part de la Région Grand Est, pour notamment tenir compte des spécificités de chacun et dans le cadre d'un accompagnement des élus locaux porteurs d'une vision pour leur territoire. C'est pourquoi la réflexion devra se poursuivre avec les acteurs locaux (élus locaux, universités...). Le partage des expériences des uns et des autres constitue un point de départ. Cet échange de bonnes pratiques, notamment dans le cadre des instances de gouvernance, est un atout dans le développement territorial de l'enseignement supérieur. La Région veillera à consolider les échanges entre et avec ces territoires pour les accompagner dans leur stratégie de développement.

• *Développer des compétences directement adaptées aux besoins des entreprises des territoires*

Selon les données de l'INSEE, le Grand Est fait partie des trois régions qui se démarquent en termes d'emplois industriels. Cependant, du fait du poids économique de l'industrie, le Grand Est est également l'une des régions qui a perdu le plus d'emplois industriels aux cours des dernières décennies. Pour autant, le territoire reste l'une des trois régions françaises les plus exportatrices.

Afin de répondre aux enjeux liés aux transitions industrielle (industrie 4.0, organisations apprenantes, lean production, robotisation...), écologique (hydrogène, bois, plastique, BTP) et numérique (transformations digitales, cybersécurité, intelligences artificielles...), il convient d'anticiper ces évolutions en préparant les jeunes à travailler dans des contextes professionnels renouvelés. En effet, tous les emplois actuels seront impactés et nos étudiants d'aujourd'hui auront à contribuer à ces transformations de leurs métiers. Dans ce cadre, la Région a progressivement orienté ses dispositifs d'enseignement supérieur pour se concentrer sur les formations ayant un impact direct sur l'activité économique du territoire. Cette orientation vise à :

⁵ Châlons-en-Champagne, Chaumont, Épinal, Longwy, Lunéville, St-Dié-des-Vosges, St-Dizier, Saverne, Sedan, Verdun et Vittel.

⁶ Dans un premier temps, Chaumont et Bar-le-Duc ont été labellisés en 2019. Ultérieurement, deux ont été créés à Longwy et Vitry le François.

⁷ Chiffres 2019-2020 (Atlas Régional Grand Est).

- Accompagner la transformation des outils de formation en lien avec les nouveaux enjeux identifiés,
- Répondre aux besoins en main d'œuvre des entreprises du territoire,
- Mettre à disposition des entreprises des outils de pointe mutualisés permettant à la fois de former l'ensemble des publics cibles (étudiants, apprentis, salariés), de disposer de machines pour développer de petites séries et de bénéficier de l'expertise universitaire pour répondre à des problématiques ponctuelles de production ou d'innovation.

Après avoir initié cette démarche avec les écoles d'ingénieurs, celle-ci a été étendue aux formations des cadres intermédiaires pour, in fine, intégrer l'ensemble des formations supérieures apportant des réponses à ces transitions et aux besoins des entreprises. C'était l'objectif du Pacte Compétences adopté en 2021.

Au-delà de cette stratégie d'accompagnement des formations, la Région suit les initiatives visant à répondre à des besoins globaux en matière de compétences et de métiers d'avenir. Pour se faire, elle accompagne les projets retenus dans le cadre de deux démarches nationales :

- L'appel à projet des « Campus des métiers et qualifications » qui vise à accompagner les mutations éducatives et économiques,
- L'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » qui vise à répondre aux besoins des entreprises et des institutions publiques sur les formations liées aux métiers d'avenir.

La Région s'attachera à suivre et, le cas échéant, accompagner les opérations engagées sur le Grand Est qui permettront de développer les compétences nécessaires pour les métiers d'avenir. Ces opérations sont souvent initiées dans un cadre national. La Région a vocation à apporter de la cohérence à cet ensemble en lien avec ses priorités et les réalités territoriales afin de favoriser l'ancrage de ces outils.

• Favoriser l'esprit entrepreneurial en ciblant les étudiants éloignés des grands centres universitaires

Le Grand Est est la deuxième Région française pour son nombre d'étudiants entrepreneurs. Ses trois Pôles Étudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) sont des acteurs clés du développement de la culture entrepreneuriale des jeunes. En amont des études supérieures, le travail mené dans les lycées permet de sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat. De même, au côté des PEPITE, d'autres acteurs œuvrent à la promotion et l'accompagnement de l'entrepreneuriat des jeunes (ENACTUS, les Entrep', Entreprendre pour Apprendre). Au travers des politiques Jeunesse et Enseignement supérieur, la Région accompagne les 15-29 ans dans leur découverte de l'entrepreneuriat et l'accompagnement de leurs projets de créations d'activités.

Développer l'entrepreneuriat passe avant tout par une sensibilisation des jeunes à cette thématique. Pour ce faire, la Région accompagne les projets dédiés à la découverte de l'entrepreneuriat dans les lycées puis dans les établissements d'enseignement supérieur. Politique d'attractivité des Métiers et des Formations, soutien au travers du programme Mini-Entreprise, soutien aux trois PEPITE du territoire, la Région s'attache à créer un continuum qui doit permettre à tous les jeunes de 15 à 29 ans d'être sensibilisés à l'esprit d'entreprendre.

À l'issue de cette sensibilisation, pour toutes celles et ceux qui souhaitent se lancer dans l'aventure, la Région poursuit son soutien à l'accompagnement des jeunes entrepreneurs. Ce soutien peut prendre diverses formes, qu'elles soient indirectes (aide aux PEPITE, chèques Créa...) ou directes (Prix Grand

Est Entrepreneuriat des Jeunes, politique Start-up...). Il s'agit pour la collectivité de faire en sorte que tout jeune puisse « toucher du doigt » l'entrepreneuriat et considérer cette démarche comme étant à sa portée, quel que soit le moment de sa vie.

Cette ambition passe par un enjeu de taille : l'accessibilité à ces politiques d'entrepreneuriat des jeunes. Il s'agit de permettre à chaque étudiant, quel que soit sa formation (du bac au bac+8) et sa localisation géographique (zone rurale, QPV, villes éloignées d'un grand pôle universitaire), d'accéder à un accompagnement de qualité. La Région est ainsi très attentive au déploiement de cette offre de service en termes de maillage territorial.

Outre la logique territoriale, l'ensemble des étudiants post-bac doit pouvoir bénéficier de cette sensibilisation et notamment deux publics encore trop peu touchés : les STS et les doctorants. Les jeunes en section STS acquièrent des compétences techniques qui leur permettent de rentrer rapidement sur le marché du travail. La sensibilisation et l'accompagnement de projets entrepreneuriaux associés aux compétences techniques de ces jeunes permettront aux entreprises du territoire de bénéficier d'une main d'œuvre bien formée et apte à comprendre le fonctionnement d'une entreprise. Quant aux doctorants, au-delà de leurs savoirs et savoir-faire, ceux-ci doivent être encouragés à créer leurs propres start-up afin de valoriser les résultats de leurs recherches. Les acteurs doivent pouvoir s'appuyer pour cela sur les nouveaux Pôles Universitaires d'Innovation et les SATT.

● *Faciliter la compréhension des grands enjeux scientifiques et sociétaux auprès de tous les publics et en proximité*

La loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche a transféré aux Régions la coordination des initiatives territoriales visant à développer et à diffuser la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI), notamment auprès des jeunes publics, et ce dans le cadre de la Stratégie Nationale de la Recherche.

La politique régionale en la matière s'attachera à développer une démarche à la fois locale et régionale/extra-régionale, consistant à agir en proximité pour toucher les publics cibles en fonction de leurs spécificités tout en multipliant les échanges avec les autres acteurs du territoire, voire nationaux et internationaux, afin de confronter leurs expertises et se former en continu pour s'adapter aux attentes des publics. La Plateforme « Echosciences Grand Est » pourra être mobilisée par l'ensemble des acteurs du Grand Est pour promouvoir leurs actions et développer des espaces collaboratifs sur leurs projets renforçant ainsi les relations entre des acteurs de différents champs de la CSTI.

Au-delà du renforcement du travail d'animation du réseau régional, il s'agira également de poursuivre la dynamique d'irrigation du territoire notamment autour de différents sujets : la sensibilisation à l'innovation, à développer avec les entreprises régionales, ou encore l'égalité femme/homme. Ces orientations viendront s'articuler avec les démarches déjà développées en lien avec les laboratoires, les chercheurs et devront permettre d'initier de nouveaux partenariats (associations de promotion de l'égalité femme/homme, services d'orientation, acteur du transfert et de l'innovation, entreprises...) et créer de nouvelles actions pour cibler de nouveaux publics ou un public plus large.

En synthèse – Fiche Orientation N°2

Renforcer l’ancrage territorial de l’Enseignement Supérieur

Besoins, enjeux

- Répondre au besoin en compétences des entreprises sur tous les territoires
- Faciliter l’accès à l’offre de formation supérieure et à l’entrepreneuriat dans les territoires
- Renforcer davantage le dialogue entre les citoyens et la recherche pour faire comprendre les grands enjeux scientifiques et sociétaux

Objectifs

- Faciliter l’accès à l’enseignement supérieur par le développement des Territoires Universitaires d’Équilibre
- Développer des compétences directement adaptées aux besoins des entreprises des territoires
- Favoriser l’esprit entrepreneurial en ciblant les étudiants éloignés des grands centres universitaires
- Faciliter la compréhension des grands enjeux scientifiques et sociétaux auprès de tous les publics et en proximité

Réponse apportée aux défis régionaux

Optimiser l’usage des sols	
Viser la souveraineté énergétique et alimentaire	
Assurer la mobilité décarbonée des biens et des personnes	
Préserver et valoriser durablement les ressources naturelles et restaurer la biodiversité	
Apporter des réponses à la pénurie de compétences	👍👍
Accompagner la mutation des entreprises et des activités	👍👍
Valoriser le Grand Est et ses diversités territoriales	👍👍
Promouvoir la coopération infrarégionale et transfrontalière	👍
Accompagner les évolutions démographiques et assurer une santé globale	👍

Indicateurs

- Nombre d’étudiants en apprentissage dans le Grand Est
- Nombre d’étudiants dans les territoires universitaires d’équilibre
- Évolution du nombre de communes touchées par une action CSTI

Ce qui va changer

La Région veillera au développement des territoires universitaires d’équilibre en cohérence avec ses priorités et les réalités territoriales afin de garantir l’ancrage de ces démarches.

ORIENTATION 3 – Garantir l’attractivité scientifique et technologique du territoire

ENJEU : S’affirmer dans un monde de plus en plus concurrentiel et complexe

Éléments de constats

Le territoire du Grand Est est confronté à des dynamiques démographiques peu favorables. Si la population régionale est restée quasiment stable ces quinze dernières années, celle de la France a augmenté de 5,7 %. Au regard des projections démographiques de l’INSEE, tout laisse à penser que des dynamiques négatives s’installeront. Ces constats, couplés à un contexte de concurrence nationale et internationale de plus en plus marquée entre les territoires en matière d’enseignement supérieur et de recherche, imposent de mener une politique volontariste de rayonnement et d’attractivité.

Pour ce faire, le Grand Est peut s’appuyer sur de nombreux atouts parmi lesquels la présence d’une offre de formation diversifiée (BTS, BUT, diplôme d’ingénieur, Master et Doctorat) et de sites d’enseignement supérieur attractifs ; le potentiel scientifique reconnu à travers les classements internationaux, les réussites des établissements lors des appels à projets compétitifs (type France Relance 2030), les distinctions individuelles dont cinq prix Nobel, Grant ERC, etc. ; le territoire peut également s’appuyer sur sa politique transversale transfrontalière, internationale et européenne ainsi que sur les outils contractuels (tels que le CPER) qui viennent contribuer à cette attractivité.

La problématique de la concurrence internationale représente un enjeu particulier pour le Grand Est du fait de sa singularité transfrontalière, unique en France, avec plus de 750 kms de frontières et quatre pays frontaliers : Belgique, Luxembourg, Allemagne et Suisse. En 2022, près de 195 000 personnes résidant en Grand Est exercent leur emploi dans l’un des pays voisins⁸, soit plus de 8 % des résidents régionaux occupant un emploi. Le Luxembourg est parmi les quatre pays frontaliers celui qui accueille le plus de travailleurs résidant en Grand Est et cette position se conforte chaque année avec une augmentation moyenne de 4,7 % par an. Vient ensuite l’Allemagne suivie de la Suisse.

Cette dynamique d’emploi frontalier s’explique par un fort besoin en profils qualifiés (industrie pharmaceutique en Suisse, automobile en Allemagne, financier et assurance au Luxembourg, sanitaires et sociales en Belgique) qui provoque une fuite des compétences stimulée par des conditions plus favorables de travail (meilleure rémunération, stabilité des emplois).

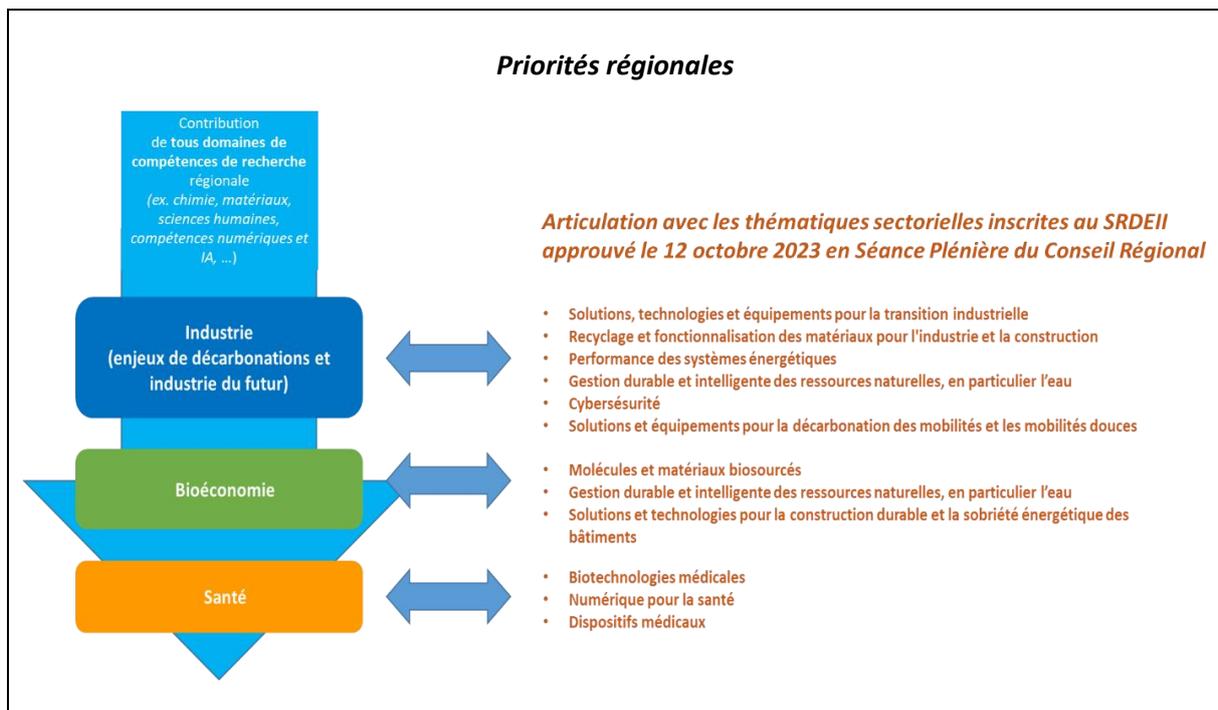
⁸ Source : OREF, 2022.

Orientations en matière de politiques publiques

• Conforter l'attractivité scientifique et technologique du Grand Est en complémentarité des outils de financement nationaux et européens

L'attractivité d'un territoire se traduit par sa capacité à attirer des talents et des compétences et à proposer un environnement scientifique d'excellence propice au développement de projets structurants ou à haute valeur ajoutée.

Les infrastructures de recherche de pointe en constituent un facteur clé d'attractivité. La Région, à travers différents outils de financement, qu'ils soient régionaux ou en complémentarité de financements nationaux et européens (France relance 2030, PIA, CPER, CTSCE, Fonds européens⁹...), soutient de manière significative les grands équipements favorisant une recherche remarquable. Ces investissements permettent de développer et de renforcer des domaines de recherche d'excellence du territoire contribuant à une visibilité scientifique internationale du Grand Est et alimentant les filières d'excellence et les domaines d'innovation prioritaires issus de la S3.



Alimenter cette recherche de qualité, attirer et maintenir la compétence scientifique et technologique sur le territoire (techniciens, ingénieurs, doctorants, jeunes chercheurs et chercheurs confirmés) représentent un enjeu important au même titre que favoriser la mobilité pour enrichir sa carrière, développer ses compétences et développer des coopérations scientifiques et technologiques.

⁹ FEDER, ERC, Horizon Europe...

- *Permettre aux chercheurs la possibilité de mener des projets en sciences fondamentales ou en sciences humaines et sociales*

La Région s'engage à soutenir des projets de recherche en sciences fondamentales et en sciences humaines et sociales menés dans les structures de recherche publiques régionales, en partenariat ou non, dès lors que ces projets sont suffisamment innovants ou de haut niveau ou de haut niveau pour avoir une portée internationale. Il s'agira de soutenir des structures de recherche publiques régionales et ainsi participer à l'attractivité de la Région en plus de leur apport scientifique.

- *Renforcer notre visibilité internationale*

La dimension internationale de la Région, au regard de sa position géostratégique exceptionnelle, son ancrage européen, la diversité de son économie, l'excellence de ses universités et de ses grandes écoles, la qualité de son infrastructure, sont des conditions incontournables dans un contexte concurrentiel et mondialisé. Renforcer et créer des partenariats et réseaux entre les universités et organismes de recherche et de transfert en région et leurs pendant à l'international augmente le potentiel de recherche et d'innovation par les synergies et complémentarités des savoir-faire et compétences. Ces coopérations à l'international – de groupements intégrés au niveau européen et transfrontalier jusqu'aux collaborations occasionnelles – devraient jouer un rôle de passerelle des parties prenantes régionales vers les écosystèmes transnationaux dans des domaines stratégiques du développement régional. La structuration des acteurs régionaux ESRI en collectif avec des partenariats européens, tels que EPICUR, EIT+, EURECA-PRO, EUCOR, UniGR, ... sera une condition indispensable pour réussir cette intégration et être en mesure de relever le défi des programmes de coopération en Europe et à l'international.

- *Valoriser les compétences remarquables sur le territoire*

Pour promouvoir l'excellence de sa recherche et son offre de formation de qualité et diversifiée, la Région s'appuiera sur les hommes et les femmes qui la font et contribuent ainsi à l'attractivité et au rayonnement du territoire. Il s'agira de construire, en propre ou en complémentarité des initiatives existantes portées par les acteurs du territoire, des actions régionales pour valoriser nos atouts et renforcer notre attractivité.

En synthèse – Fiche Orientation N°3

Garantir l'attractivité scientifique et technologique du territoire

Besoins, enjeux

- S'affirmer dans un monde de plus en plus concurrentiel et complexe
- Renforcer l'attractivité en faveur des talents scientifiques et technologiques sur le territoire
- Favoriser la connexion de ces talents aux entreprises du territoire disposant d'activités RDI
- Mettre en avant les atouts scientifiques et technologiques du territoire

Objectifs

- Conforter l'attractivité scientifique et technologique du Grand Est en complémentarité des outils de financement nationaux et européens
- Permettre aux chercheurs la possibilité de mener des projets en sciences fondamentales ou en sciences humaines et sociales
- Renforcer notre visibilité internationale
- Valoriser les compétences remarquables sur le territoire

Réponse apportée aux défis régionaux

Optimiser l'usage des sols	👍
Viser la souveraineté énergétique et alimentaire	👍
Assurer la mobilité décarbonée des biens et des personnes	👍
Préserver et valoriser durablement les ressources naturelles et restaurer la biodiversité	👍
Apporter des réponses à la pénurie de compétences	👍👍
Accompagner la mutation des entreprises et des activités	👍
Valoriser le Grand Est et ses diversités territoriales	👍
Promouvoir la coopération infrarégionale et transfrontalière	👍👍
Accompagner les évolutions démographiques et assurer une santé globale	👍

Indicateurs

- Classement des publications des chercheurs du Grand Est
- Évolution du nombre de chercheurs sur le territoire
- Part des ressources humaines en sciences et technologies dans la population active

Ce qui va changer

La Région renforcera son action en matière d'attractivité en lien notamment avec les stratégies des métropoles du Grand Est et des établissements. Le soutien aura vocation à être ciblé sur les priorités régionales, en lien avec les établissements, pour un effet levier significatif réel.

ORIENTATION 4 – Accélérer le transfert de technologies au bénéfice des transformations et des entreprises

ENJEU : Développer la compétitivité dans les entreprises et dans les territoires par l'innovation et le transfert de technologies

Éléments de constats

Les dépenses de R&D sur le territoire restent en deçà de la moyenne nationale (qui s'élève à 2,21 %), avec seulement 1,34 % de son PIB régional consacré à la recherche, ce qui classe le Grand Est au neuvième rang des Régions françaises. Si l'effort de recherche des administrations (DIRDA) est encourageant (0,62 % du PIB Régional et sixième rang des Régions françaises), l'investissement privé (DIRDE) est encore insuffisant (0,72 % du PIB régional et onzième rang des Régions françaises). Le secteur public compte également davantage de chercheurs que le secteur privé (6 720 contre 5 477 dans le privé). L'objectif affiché par la Région est de favoriser l'augmentation de la part de PIB consacrée à la R&D pour tendre vers le seuil de 3 % fixé par l'Union Européenne.

Pour autant, le territoire régional peut s'appuyer sur un fort potentiel en matière de recherche et développement et d'innovation. Plus spécifiquement, l'écosystème enseignement supérieur-recherche-innovation est dynamique avec la présence de cinq universités (Strasbourg, Lorraine, Reims Champagne-Ardenne, Haute-Alsace, Université de Technologie de Troyes), de grandes écoles (INSA, ENSAM, Supélec, INSP, EM Strasbourg, NEOMA, AgroParisTech...) et d'établissements de recherche réputés (CNRS, INSERM, INRAe, INRIA...). Le Grand Est est la septième Région française en termes de dépôts de brevets. Par ailleurs, la Région accueille des pôles d'innovation et des structures dédiées au transfert de technologie : trois SATT, une vingtaine de Centres de Ressource Technologiques et de plateformes de transfert de technologies, des incubateurs et accélérateurs ainsi que six pôles de compétitivité et trois PEPITE.

Orientations en matière de politiques publiques

• *Développer la culture de l'innovation*

De par son champ d'intervention, la CSTI embrasse également un ensemble d'activités allant de la découverte des sciences et techniques à la participation à des programmes de recherche participative en passant par des visites de laboratoires, d'entreprises, des expositions ou des conférences.

La CSTI s'affirme ainsi comme un outil de découverte des résultats de la Science, d'innovations et de sensibilisation aux métiers de demain. Elle vise également à rendre les citoyens acteurs des évolutions scientifiques et technologiques en cours.

Afin de permettre à tous les citoyens de bénéficier de cette culture, la région Grand Est affiche sa volonté d'agir en proximité pour que tous les habitants bénéficient de ces activités de CSTI, contribuant ainsi à lever les freins psychologiques et sociologiques amenant certains publics, notamment les plus jeunes ou les jeunes filles, à s'autocensurer dans le cadre de leur orientation.

Depuis 2017, ce sont des centaines d'opérations qui ont été soutenues par la Région dans tout le territoire et des milliers de rendez-vous ont permis à des publics de tous âges de toucher du doigt les travaux menés dans le champ des sciences, des techniques, de l'innovation.

Au regard des actions déployées sur le territoire régional depuis 5 ans, le constat a été fait que la majeure partie des actions concernaient les activités scientifiques en lien avec des chercheurs, des laboratoires et beaucoup moins avec les entreprises. De manière plus précise, lorsque l'on analyse les participations d'entreprises ou d'entrepreneurs, les conférences, les opérations de promotion des métiers prévalent alors que les projets permettant de mieux appréhender les concepts liés à l'innovation sont quasi inexistantes et compliqués à déployer.

Partant de ces constats, il apparaît opportun d'accentuer l'effort de soutien à une démarche de culture de l'innovation au sein des entreprises via des parcours d'acculturation à l'innovation.

Faire comprendre au grand public ce qu'est le cheminement innovatif, les innovations développées dans le Grand Est, le développement de la sérendipité sont quelques pistes qui devront permettre aussi d'ouvrir la porte à une culture générale de l'innovation pour un large public.

Lien de complémentarité avec le SRDEII

Le SRDEII propose des interventions au titre du développement de la culture de l'innovation notamment à destination des entreprises. En effet, bien que la Région Grand Est dispose de nombreux atouts pour se positionner comme un territoire d'excellence technologique (présence de filières stratégiques, dynamisme de la recherche académique...), elle pâtit d'un déficit d'investissement des TPE/PME en matière d'innovation. À ce titre, la sensibilisation des dirigeants d'entreprises et des salariés sur les pratiques en lien avec l'innovation représente donc un enjeu majeur afin de renforcer leur compétitivité, dans un contexte de transformations majeures. Ces interventions prévues au titre du SRDEII en matière de culture de l'innovation, viendront compléter celles mises en œuvre au titre du SRESRI qui visent d'autres publics mais qui permettent de diffuser largement une culture de l'innovation en Grand Est.

• *Créer un environnement favorable au développement des collaborations entre la recherche académique et les entreprises*

Au cours de la dernière décennie, les relations entre le monde académique et les entreprises se sont nettement développées au bénéfice d'une reconnaissance internationale dans certaines disciplines, de l'augmentation du nombre de dépôts de brevets ou encore du développement d'une dynamique entrepreneuriale et d'une structuration d'écosystèmes d'appui. Pour autant, ces collaborations doivent encore être renforcées, notamment pour les PMI/PME.

Pour amplifier cette dynamique, il s'agit aujourd'hui de favoriser les relations intégrées entre le milieu académique et les entreprises, en faisant travailler ensemble à l'intérieur d'un micro-écosystème tous les acteurs d'une même chaîne de valeurs (développeurs, intégrateurs, ingénieurs, entrepreneurs). En s'appuyant sur la nouvelle gouvernance de Grand E-Nov+, incluant les Universités, et sur un écosystème regroupant des ressources humaines expertes telles que les Pôles Universitaires d'Innovation ou encore les SATT, il s'agira d'identifier les besoins clients et de mettre en place les partenariats nécessaires entre les acteurs pour apporter une réponse à ces besoins.

• *Connecter l'offre de transfert de technologie aux transformations et à une économie en pleine mutation*

Au sein d'un écosystème global et diversifié, une vingtaine de plateformes de transfert de technologie (CRITT-CRT et plateformes technologiques) contribuent au développement de l'innovation au sein des PME et ETI du territoire, dans une logique de compétitivité du tissu local et d'accompagnement des transformations des entreprises. Afin de mieux corrélérer le besoin des entreprises à l'offre technologique du territoire (par un process « techno push/market pull » continu), les acteurs doivent structurer une offre globale de services pour être bien identifiés comme offreurs de solutions au plus près des entreprises. La définition et la mise en œuvre de parcours de transformation contribuera à une meilleure connexion de l'offre et de la demande. Par conséquent, il s'agit d'identifier et de qualifier l'ensemble de ces expertises et de les maintenir à la pointe de technologies en vue de soutenir les filières d'excellence et les domaines d'innovation prioritaires issus de la S3.

Lien de complémentarité avec le SRDEII

Le SRDEII propose des interventions visant à accélérer la valorisation et la diffusion de la recherche académique au profit de l'innovation dans les entreprises régionales. Il s'agira ici de proposer un accompagnement des entreprises pour augmenter les collaborations avec les acteurs de la recherche publique régionale en s'appuyant sur les pôles de compétitivité, les SATT, les Centres de ressources techniques et les plateformes technologiques. Ces interventions prévues au titre du SRDEII en matière de diffusion et de valorisation viendront compléter celles mises en œuvre au titre du SRESRI qui visent à continuer la structuration de l'offre de transfert de technologie et sa mise en visibilité pour les entreprises régionales.

En synthèse – Fiche Orientation N°4

Accélérer le transfert de technologies au bénéfices des transformations et des entreprises

Besoins, enjeux

- Existence de filières d'excellence diversifiées et structurantes
- Fort potentiel en matière de recherche, développement et innovation
- Développer la compétitivité dans les entreprises (dont les TPE/PME) par l'innovation et le transfert de technologies
- Augmenter les dépenses de R&D privée
- Faire de l'innovation un levier stratégique pour répondre aux mutations

Objectifs

- Développer la culture de l'innovation
- Créer un environnement favorable au développement des collaborations entre la recherche académique et les entreprises
- Connecter l'offre de transfert de technologie aux transformations et à une économie en pleine mutation

Réponse apportée aux défis régionaux

Optimiser l'usage des sols	👍
Viser la souveraineté énergétique et alimentaire	👍
Assurer la mobilité décarbonée des biens et des personnes	👍
Préserver et valoriser durablement les ressources naturelles et restaurer la biodiversité	👍
Apporter des réponses à la pénurie de compétences	👍 👍
Accompagner la mutation des entreprises et des activités	👍 👍
Valoriser le Grand Est et ses diversités territoriales	
Promouvoir la coopération infrarégionale et transfrontalière	
Accompagner les évolutions démographiques et assurer une santé globale	👍

Indicateurs

- Évolution du nombre de conventions CIFRE laboratoires/entreprises
- Part du PIB régional consacré à la R&D en entreprises (DIRDE)
- Part des entreprises dans la DIRD globale régionale

Ce qui va changer

Le renforcement de la dynamique d'innovation dans le Grand Est doit permettre de renforcer la compétitivité du territoire et de faire face aux 9 défis régionaux. Il s'agira d'établir une relation au plus proche des entreprises pour analyser leurs besoins et fournir un accompagnement fin.

Principes de mise en œuvre

Cheffe de file en matière de politique de soutien à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, la Région affirme ce rôle tout en créant des espaces de concertation, de synergies, afin de faire émerger des échanges durables et de qualité pour établir une stratégie partagée.

La Région intervient dans le respect des compétences de chacun : État, EPCI, Universités, écoles, organismes de recherche et de tout autre acteur. Elle veille, aux côtés de l'État, à la cohérence entre les actions menées et à la complémentarité des projets au sein du territoire régional pour améliorer les synergies entre acteurs et assurer la réussite des projets.

Sur la période 2023-2030, la Région continuera de consolider un dialogue régulier et de qualité avec les acteurs pour permettre une convergence des stratégies et une coordination efficace des interventions sur l'ensemble du territoire régional.

Ainsi, **la Région cordonnera et animera le territoire**, en réunissant les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et du transfert de technologies dans l'objectif de décliner de manière opérationnelle les ambitions de cette stratégie.

Elle développera et accompagnera des projets spécifiques au regard de ses choix stratégiques en invitant les acteurs de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation à répondre aux 9 défis régionaux.

Elle incitera les dynamiques territoriales en développant les synergies entre territoires et en cohérence avec les initiatives nationales et locales (notamment les schémas locaux ESRI).

Elle facilitera les dynamiques collaboratives en favorisant le développement de projets interdisciplinaires entre les différents acteurs publics et privés.

Elle accompagnera les démarches structurantes originales visant à renforcer le rayonnement et l'attractivité du Grand Est.

La gouvernance

Le dispositif de gouvernance mis en place depuis 2020 a permis d'associer une multitude d'acteurs et de traiter de nombreux sujets stratégiques à deux niveaux : celui des établissements et celui des territoires. Aujourd'hui, en cohérence avec le travail mené sur la convergence des schémas, la gouvernance pourra être amenée à évoluer tout en conservant la double dimension établissements et collectivités telles qu'elle existait au sein du Comité de pilotage et de la Conférence des Collectivités Locales.

Le SRESRI fixe aux acteurs un cadre régional d'intervention pour contribuer à la politique de formation, d'intégration à l'emploi et de transformation des savoirs en développement économique et territorial. La gouvernance prévue dans le cadre du schéma régional permet aux acteurs impliqués le partage de l'information et la convergence des stratégies avec trois grands objectifs : piloter le schéma régional, développer une approche territoriale du SRESRI, promouvoir et partager la politique régionale

La gouvernance sera également l'occasion de poursuivre le dialogue autour de nouvelles formes de contractualisation avec les acteurs de l'ESRI, notamment autour de la mise en place de contrats d'objectifs pluriannuels. Cette nouvelle approche nécessitera d'identifier les points de convergence

entre la politique régionale et les stratégies des établissements. Il s'agira également d'identifier les sujets prioritaires sur lesquels se retrouver, en articulation en particulier avec les Contrats d'Objectifs de Moyens et de Performance (COMP) de l'État à destination des universités.

L'évaluation

Mise à jour avec l'actualisation du schéma, cette politique continuera de faire l'objet d'une évaluation annuelle avec les partenaires, permettant d'ajuster les objectifs et les actions qui seront définis dans la nouvelle feuille de route.

Indicateurs de suivi	Objectifs 2030
Orientation 1 – Favoriser la réussite étudiante	
Taux de poursuite dans l'enseignement supérieur après le Bac	✓ 80 %
Nombre d'étudiants dans le Grand Est	✓ 240 000
Part des 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur	✓ 60%
Orientation 2 - Garantir l'attractivité scientifique et technologique du territoire	
Classement des publications des chercheurs du Grand Est	✓ 4 ^e rang national
Évolution du nombre de chercheurs sur le territoire	✓ + 14 % par rapport à 2020
Part des ressources humaines en sciences et technologies dans la population active	✓ Atteinte de la moyenne nationale
Orientation 3 - Renforcer l'ancrage territorial de l'Enseignement Supérieur	
Nombre d'étudiants en apprentissage dans le Grand Est	✓ 45 000
Nombre d'étudiants dans les Territoire Universitaires d'Équilibre	✓ 21 000
Évolution du nombre de communes touchées par une action CSTI	✓ + 7 % par an
Orientation 4 - Accélérer les transformations par l'innovation au bénéfice des entreprises	
Évolution du nombre de conventions CIFRE laboratoire/entreprise	✓ + 60 % par rapport à 2020
Part du PIB régional consacré à la R&D en entreprise – DIRDE	✓ 1,5 %
Part des entreprises dans la DIRD globale régionale	✓ 65 %

Glossaire

BAGE	Business Act Grand Est
CESER	Conseil Économique, Social et Environnemental Régional
CMQ	Campus des Métiers et des Qualifications
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
COMP	Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance
COSEI	Comité Stratégique des Entreprises Innovantes
CPER	Contrat de Plan État Région
CPRDFOP	Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et l'Orientation Professionnelles
CRITT	Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Sociales
CRT	Centre de Ressourcement Technologique
CSTI	Culture Scientifique, Technique et Industrielle
DIRD	Dépense Intérieure de Recherche et Développement
DIRDA	Dépense Intérieure de Recherche et Développement des Administrations
DIRDE	Dépense Intérieure de Recherche et Développement des Entreprises
DNSH	Do No Significant Harm (Ne pas nuire significativement)
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
EPST	Établissement public à caractère scientifique et technologique
ETI	Entreprise de taille intermédiaire
ESRI	Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation
FEDER	Fonds Européen de Développement Régional
GET	Grand Est Transformations
IDEX	Initiative d'excellence
INRAe	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
INRIA	Institut national de recherche en Informatique et automatique
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques

INSERM	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
PEPITE	Pôles Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat
PIA	Programme d'Investissements d'Avenir
PIB	Produit Intérieur Brut
PME/I	Petite ou moyenne entreprise/industrie
PRSE	Plan Régional Santé Environnement
S3	Stratégie de Spécialisation Intelligente
SATT	Société d'Accélération du Transfert de Technologies
SFSS	Schéma des Formations Sanitaires et Sociales
SRADDET	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
SRDEII	Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation
SRDT	Schéma Régional de Développement du Tourisme
SRESRI	Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
STS	Section de Technicien Supérieur

Annexes

Annexe 1 : Méthode de concertation

Les travaux d'actualisation du SRESRI sont issus à la fois des instances de concertation mises en place dans le cadre de la révision du SRDEII, mais également des évènements multiformes auxquels les acteurs de l'écosystème ESRI ont pu prendre part entre octobre 2022 et juillet 2023.

La co-construction de cette feuille de route a permis de confirmer la dynamique à l'échelle du Grand Est qui mobilise très largement les territoires et les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Cet élément a été un axe majeur du SRESRI et orientait les relations dans une logique partenariale plus intense avec le terrain. Elle a vocation à être maintenue au travers de l'actualisation en cours.

Les objectifs de cette démarche de concertation visaient à :

- Favoriser l'appropriation des défis régionaux par les acteurs
- Formuler collectivement les ambitions d'une politique régionale renouvelée de l'ESRI
- Approfondir les 4 axes d'actualisation nourrissant les 4 orientations du SRESRI
- Échanger sur les dispositifs existants et leur impact

La concertation s'est chronologiquement organisée autour de plusieurs étapes :

- **Octobre 2022** : Événement ESRI à Metz avec les acteurs de l'écosystème.
- **Entre décembre 2022 et février 2023**, une phase de **diagnostic et d'identification des premières orientations** au travers de 12 instances de dialogue territorial organisées dans le cadre de la révision du SRDEII. Cette phase a également été alimentée par les travaux du CESER qui a été saisi sur deux sujets : le niveau de la DIRDE du Grand Est et la territorialisation de l'enseignement supérieur.
- **Entre janvier et mai 2023**, un travail de concertation spécifique auprès des étudiants et des acteurs de la vie étudiante et de l'enseignement supérieur, pour élaborer un **Plan Vie de Campus et des Talents** mené conjointement entre la Région et l'État. Cette phase s'est traduite par l'organisation de 6 commissions territoriales (Reims, Strasbourg, Nancy et Troyes) ainsi qu'une concertation des étudiants coordonnée par la Région en lien avec l'État, la mobilisation de la plateforme de démocratie participative Ma Région Demain (1 412 répondants) et l'organisation de 9 temps d'échange (ateliers participatifs, mur d'expression et micro-trottoir) sur diverses thématiques (orientation, insertion professionnelle, logement, alimentation, santé, culture, engagement...) sur les campus du territoire mobilisant près de 500 étudiants. Les résultats de ces travaux ont été présentés lors d'une manifestation de restitution à l'ensemble de l'écosystème le 30 mai 2023, à Reims.
- **Entre avril et mai 2023**, plusieurs évènements portant sur la thématique de **l'innovation** : concertation start up donnant lieu ensuite à une réunion plénière avec l'ensemble des

incubateurs (5 avril) ; une enquête sur les entreprises « non innovantes », menée par Grand E-Nov+ qui a ensuite servi de base de discussion pour une réunion de travail avec les CRT, pôles de compétitivité et SATT (19 avril) ; puis une réunion du COSEI (Comité stratégique des entreprises innovantes) de Grand E-Nov+ rassemblant les entreprises innovantes leaders (2 mai).

- **En avril 2023**, les membres des instances de gouvernance (Comité de pilotage et Conférence des Collectivités Locales) ont été conviés à s'exprimer autour de l'actualisation et des **4 orientations du SRESRI** à travers différents moments.
- **En juin 2023**, un questionnaire sur l'**attractivité des talents scientifiques** a été adressé aux établissements d'enseignement supérieur, aux organismes nationaux de recherche et aux six métropoles. Une étude d'impact du transfrontalier sur le développement économique de la Région Grand Est a également été menée dans le cadre du SRDEII.
- **Entre juin et fin septembre 2023**, 9 entretiens bilatéraux avec des territoires universitaires d'équilibre ont été réalisés ainsi que des entretiens menés avec les métropoles sur les enjeux de territoires. Trois réunions ont été également organisées à l'échelle des sites académiques avec les acteurs de l'ESR, associant la majeure partie des établissements (représentants et responsables techniques).
- **18 octobre 2023** : réunion des instances de gouvernance pour présenter les orientations de l'actualisation.

BILAN 2020-2022

STRATÉGIE RÉGIONALE
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION
DU GRAND EST



LES PRIORITÉS RÉGIONALES DE L'ESRI

2 enjeux de développement pour la Région :

- **L'attractivité des talents** (chercheurs, étudiants, entrepreneurs...) de haut niveau pour capitaliser sur la connaissance, la diffuser et favoriser leur intégration/employabilité sur le marché du travail.
- **La transformation de sa recherche et de ses compétences en innovations** au bénéfice des entreprises régionales pour renforcer leur compétitivité et faire des transitions à venir des opportunités de développement.

Pour alimenter le BAGE #1 et #2 autour de ses 4 défis :

- **Numérique** : La crise sanitaire a montré que le numérique assurait un service essentiel dans notre société en lui permettant d'être plus résiliente. La transition numérique est donc au cœur de la transformation de l'économie, des territoires et de la société. En particulier, avec la transformation des modes de production et des modèles économiques, elle est source de croissance, de création d'emplois, de productivité et de valeur ajoutée pour le territoire. Ce mouvement de fond doit être accompagné et accéléré par le déploiement d'infrastructures adaptées et des technologies de cyber-sécurité sûres et fiables, ainsi que par l'adoption de technologies innovantes (intelligence artificielle, cloud, réalité virtuelle, 5G, informatique quantique).
- **Environnemental** : Le défi consiste à placer l'écologie au cœur du projet économique afin de réconcilier performance économique et vertus écologiques, et ainsi de faire du Grand Est une région à énergie positive et bas carbone à horizon 2050. Le développement d'un modèle énergétique durable par la diversification du mix énergétique régional, ou encore la meilleure valorisation des richesses naturelles par le développement d'une agriculture durable sont des objectifs clés au service de cette ambition.
- **Industriel** : La transformation de l'industrie constitue un élément central dans la course à la compétitivité sur un terrain de jeu mondial, en lien étroit avec la transition énergétique. Il s'agira donc pour la Région Grand Est, où l'industrie représente 20% de la valeur ajoutée et plus de 300 000 emplois, d'accélérer et d'accompagner les multiples transformations auxquelles sont confrontées les industriels, en s'appuyant sur des territoires 4.0 à travers des zones d'activités du futur et des usines 4.0, mêlant des communautés d'acteurs apprenantes grâce à une offre de formation soutenue et à la pointe.
- **Santé** : À ces trois moteurs de transformation, il est apparu nécessaire d'ajouter le défi de la santé, dont la crise sanitaire a mis en exergue l'importance en matière économique. La santé des populations est en effet un élément clé de la santé des entreprises. Il s'agira donc d'identifier de manière précoce des facteurs de risques et contribuer à la prévention de la perte d'autonomie, d'optimiser le suivi à domicile de patients relevant de pathologies cardiovasculaires par le développement de solutions innovantes de télésurveillance, ou encore de participer à la construction de solutions d'amélioration des conditions de travail des professionnels de santé (avancées organisationnelles, technologiques, digitales et robotiques).

2,4 MILLIARDS D'EUROS SUR 10 ANS EN FAVEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

La Région jouera un rôle moteur et agira comme un catalyseur en investissant 600 M€ sur la période. Chaque euro régional investi générera 3€ supplémentaires.

À l'horizon 2030, la Région Grand Est se fixe comme objectifs :

- Une DIRDE régionale de **1,5%** du PIB (contre 0,73% en 2017)
- **60%** des 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur (contre 40,2% en 2016)
- **250 000** étudiants dans les établissements du Grand Est (contre 210 000 en 2019)
- **90%** de taux de poursuite dans l'enseignement supérieur après le bac (77,13% en 2015)¹⁰

3 AMBITIONS, 14 OBJECTIFS, 36 ACTIONS

Dans ce contexte, **5 vagues** successives de déploiement entre novembre 2020 et octobre 2022 ont été mises en œuvre, permettant la déclinaison opérationnelle de **24 actions** (sur 36).

Les actions déployées depuis 2020 concernent les dispositifs :

- Directement liés à la politique ESRI
- Faisant l'objet de règlements d'intervention régionale

Restent à déployer principalement les actions transversales en lien avec les politiques Jeunesse, Orientation, Formation et Développement économique et les actions transversales d'animation de réseaux et d'écosystèmes.

Impact financier :

- Un budget engagé par la Région de près de **45 M€** (hors immobilier)
- **477 projets soutenus** (hors bourses de mobilité internationale)
- Représentant 127,6 M€ d'investissement par les acteurs
- Soit un soutien régional à hauteur de **35,3%** du montant total des projets

¹⁰ Les deux derniers objectifs seront revus dans le cadre de l'actualisation.

**Ambition 1 - Faciliter la réussite étudiante : encourager l'inclusivité,
le bien-être et l'ouverture à tous les étudiants**

L'enjeu de **qualification** de la population est fondamental pour le Grand Est dans la mesure où le territoire présente une faible part de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 30-34 ans (40,2% en 2016 face à 45,5% pour la France métropolitaine).

► **Objectif 1 : Valoriser l'offre de formation supérieure dans le Grand Est**

Enjeu identifié : Faciliter le choix d'un parcours de formation en adéquation avec ses aspirations personnelles dans une optique d'insertion professionnelle rapide et dans un contexte d'évolution des métiers.

Réalisations 2020-2022 :

- Lancer un plan régional d'accompagnement à la poursuite d'études pour les bacheliers du Grand Est (*Action 2*)

En 2021, la Région Grand Est a soutenu le groupe Y SCHOOLS à hauteur de **4 500€** dans le cadre du programme **Les Cordées de la Réussite** (au titre de l'année universitaire 2020-2021). Celui-ci a pour objectif de lutter contre l'autocensure des élèves par un accompagnement continu de la classe de 4^e jusqu'au baccalauréat, et au-delà.

Action à déployer :

- Sensibiliser à l'offre de formation existante (*Action 1*)

► **Objectif 2 : Faciliter les conditions de vie des étudiants pendant leur parcours de formation**

Enjeu identifié : Contribuer à lever les freins en matière d'accès aux soins, transport, alimentation et logement afin de pouvoir se concentrer sur ses études.

Réalisations 2020-2022 :

- Soutenir les actions répondant à une problématique de bien-être étudiant (*Action 3*)

Depuis 2020, **47 projets** ont été soutenus sur l'ensemble du Grand Est. Il s'agit notamment d'actions d'intégration et d'accompagnement dans la vie étudiante. Le soutien apporté par la Région à ces différents projets a représenté un budget total de **429 445€** (2 500€ pour 2020, 235 720€ pour 2021 et 191 225€ pour 2022)

Focus sur une mesure de soutien psychologique aux étudiants

En 2021, au cœur de la crise sanitaire, la Région Grand Est a soutenu un dispositif visant à accompagner les étudiants fragilisés et isolés suite aux confinements successifs, en lien avec le centre Pierre Janet (Université de Lorraine). À destination de tous les étudiants de la région, celui-ci propose de prendre en charge sous forme de consultations suspendues 1 800 forfaits, comprenant jusqu'à six consultations par étudiant (*soutien régional de 126 000€*).

- ▶ Mobiliser le réseau de plateformes LOJ'Toît Jeunes© auprès du public étudiant (Action 4)

La Région Grand Est a fait de la jeunesse une priorité. L'objectif est d'accompagner, de soutenir et d'encourager ses initiatives. Mesurant le levier que constitue l'accès au logement autonome dans un parcours d'insertion, la Région a soutenu et contribué à l'émergence d'un réseau de guichets LOJ'Toît Jeunes, chargés d'accompagner, d'informer et d'orienter tous les jeunes en mobilité professionnelle vers un logement. Actuellement, l'ensemble de moins de 29 ans du Grand Est peuvent bénéficier de l'offre de service LOJ'Toît Jeunes.

En 2022, ce sont plus de 4 398 jeunes, dont **592 étudiants**, qui se sont rendus aux 23 guichets présents sur l'ensemble du Grand Est et qui ont pu bénéficier d'un accompagnement par un service LOJ'Toît Jeunes. Concernant l'accès au logement des jeunes de 16 à 29 ans en mobilité professionnelle, la Région a apporté un soutien total de **460 000€** aux **23 guichets** du territoire (soit 20 000€ par guichet).

Action à déployer :

- ▶ Favoriser l'accès à l'information sur la vie étudiante (Action 5)

► Objectif 3 : Lancer le programme Université 4.0 pour de nouvelles formes d'enseignement

Enjeu identifié : Après le lycée 4.0, accompagner les établissements d'enseignement supérieur dans la mise en place de nouvelles formes d'enseignement à distance pour pallier toute situation et inclure le plus grand nombre.

Action à déployer :

- ▶ Identifier les nouvelles solutions d'enseignement à distance et soutenir les nouvelles méthodes pédagogiques numériques dans les établissements d'enseignement supérieur (Action 6)

Pour accompagner les nouvelles pratiques pédagogiques dans le contexte post-Covid, la Région a acté la mise en œuvre d'une **mission d'accompagnement extérieure** dont l'objet sera de :

- Préciser les enjeux découlant de cette évolution digitale sur l'enseignement supérieur
- Identifier les transformations induites
- Clarifier les nouveaux concepts et notions émergents
- Recenser les pratiques déjà existantes dans d'autres régions ou territoires extranationaux

Au regard des divers appels à projets lancés cette dernière année par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, cette action a peut-être vocation à être réinterrogée.

► Objectif 4 : Favoriser le développement des softskills

Enjeu identifié : Inciter les étudiants à multiplier les expériences permettant de développer des compétences de savoir-être, aussi scrutées et prisées des employeurs que les compétences techniques.

Réalisations 2020-2022 :

- ▶ Accompagner la mobilité internationale des étudiants (*Action 7*)

Au travers des bourses de mobilité internationale, la Région Grand Est soutient la mobilité internationale des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur du territoire, dans le cadre de leurs études ou d'un stage validant leur diplôme.

8 848 étudiants ont pu bénéficier de ce dispositif, dont 3 347 en 2021 et 5 501 en 2022 (la crise sanitaire ayant réduit la mobilité internationale des étudiants en 2021). Le budget total engagé pour cette action s'élève à **5 874 100€** (2 245 900€ pour 2021 et 3 628 200€ pour 2022).

Parmi les étudiants ayant obtenu une bourse de mobilité internationale en 2021-2022, 60% ont suivi une partie de leurs études à l'étranger et 40% y ont effectué un stage. Les destinations de ces étudiants sont principalement les pays frontaliers au niveau national (Allemagne, Luxembourg, Belgique, Espagne, Italie et Suisse) mais également le Canada, les États-Unis et l'Irlande. La mobilité internationale des étudiants à destination du Royaume-Uni a fortement été réduite par le Brexit.

- ▶ Accompagner les actions favorisant l'intégration professionnelle des étudiants et des doctorants (*Action 8*)

7 manifestations ont été soutenues sur l'ensemble du territoire du Grand Est, pour un budget total s'élevant à **86 900€** (44 000€ pour 2021 et 42 900€ pour 2022).

Focus sur « 48h pour faire vivre des idées » (soutien régional de 10 000 € en 2022)

Chaque année, ce challenge créé par l'ENSGSI (Université de Lorraine) réunit des étudiants autour d'une mission commune : imaginer et formaliser des concepts innovants lors d'une mise en situation professionnelle concrète. Organisé sur 15 sites différents, le challenge rassemble près de 1 000 étudiants français (dont 40% à 50% dans le Grand Est) et 500 étudiants internationaux.

Action à déployer :

- ▶ Soutenir les démarches innovantes de formation en direction de publics hors champ traditionnel (*Action 9*)

► Objectif 5 : Favoriser la connaissance des actions menées en matière de vie étudiante

Enjeu identifié : Avec les acteurs, construire un partenariat pour identifier les problématiques des étudiants et suivre au plus près leurs besoins.

Actions à déployer :

- ▶ Construire un partenariat avec l'ensemble des Observatoires du territoire (*Action 10*)
- ▶ Organiser les Assises de la vie étudiante (*Action 11*)

Ambition 2 - Créer un espace stimulant au développement de nos talents

Confrontée à des **dynamiques démographiques peu favorables** (le Grand Est concentre 8,2% des 24 ans du territoire national mais on constate une baisse de 9% de cette population), la Région se doit de **renforcer la position du Grand Est** non seulement sur la scène nationale, mais aussi européenne et internationale en attirant et en maintenant sur le territoire des **compétences de haut niveau**, en lien avec les infrastructures existantes.

► Objectif 6 : Favoriser les parcours de mobilité des chercheurs du Grand Est

Enjeu identifié : Promouvoir la mobilité des chercheurs du Grand Est pour développer leurs compétences et créer des dynamiques collaboratives de recherche.

Réalisations 2020-2022 :

- Soutenir les mobilités des doctorants en co-tutelle, des chercheurs et des enseignants-chercheurs (*Action 12*)

La Région a fait le choix de soutenir la mobilité sortante des doctorants et chercheurs issus des établissements d'enseignement et de recherche du territoire (Universités, EPST, Grandes Écoles...) dans l'objectif de :

- Leur permettre d'acquérir des compétences nouvelles et/ou complémentaires dans le cadre d'un projet de recherche stratégique pour l'établissement de tutelle,
- Pour les établissements, développer des collaborations internationales dans le cadre de projets porteurs répondant aux grands enjeux du territoire,
- Accroître à moyen/long terme les réseaux scientifiques d'excellence des établissements du Grand Est ainsi que le rayonnement national et international.

L'appel à projets cible en priorité les projets répondant aux enjeux du BAGE # 2 et des défis moteurs du changement pour le Grand Est (défis industriel, écologique, numérique et de la santé).

En 2021 et 2022, **10 doctorants et chercheurs** ont été soutenus sur l'ensemble du territoire. Les thématiques de recherche couvrent la science des matériaux, la santé, l'intelligence artificielle, les bioénergies ou encore l'environnement. Le budget total engagé pour cette action s'élève à **359 006€** (57 882€ pour 2021 et 301 124€ pour 2022).

Focus sur 2 projets soutenus en 2022

- Projet doctoral en co-tutelle porté par l'URCA-BioSpecT et la **Technological University of Dublin** sur le développement de technologies spectroscopiques couplées à l'apprentissage automatique pour le diagnostic et le pronostic du cancer du pancréas (*soutien régional de 56 000€*).
- Mobilité d'un praticien hospitalier du CHRU de Nancy à l'**Université de Minnesota** aux États-Unis sur la thématique de la santé et de l'intelligence artificielle (*soutien régional de 15 500€*).

Action à déployer :

- Avoir une meilleure connaissance des flux infra régionaux/entrants et sortants (*Action 13*)

► Objectif 7 : Conforter l'attractivité des territoires en renforçant nos capacités de recherche

Enjeu identifié : Soutenir des équipements d'excellence et les compétences de recherche associées afin de conforter la qualité scientifique du territoire.

Réalisations 2020-2022 :

► Soutenir les projets et infrastructures de recherche de pointe (*Action 14*)

Cette action a vocation à financer le développement d'équipements de pointe structurants pour le territoire. Le soutien régional est orienté vers des programmes de recherche s'inscrivant dans des thématiques d'excellence alimentant prioritairement les quatre centres de ressources et d'expertise « Grand Est Transformation » et couvrant l'ensemble des disciplines de la recherche et à fort potentiel de développement. Ces financements sont fléchés vers la recherche amont, en lien direct avec les stratégies des établissements et des territoires, impliqués dans le financement de ces programmes. Ils s'inscrivent dans la durée, donc en lien avec des investissements déjà apportés et dans une logique d'attractivité forte du territoire.

11 projets et infrastructures ont été soutenus par la Région Grand Est, notamment dans les domaines de la santé, des biotechnologies, de la biologie, de la chimie, de l'informatique et du numérique. Le budget total engagé est de **4 128 404€** (2021 : 2 222 138€ de la Région et 499 937€ du FEDER ; 2022 : 1 406 329€ de la Région).

De plus, dans le cadre du CPER, la Région a mobilisé **39 400 000€** afin de soutenir **79 projets** entre 2020 et 2022.

Focus sur le programme « SPIN-EST »

Ce programme de l'Université de Lorraine vise à dynamiser les activités de recherche et de valorisation des technologies d'imagerie par résonance magnétique dans le Grand Est. En 2021, il a pu bénéficier d'un soutien de la Région à hauteur de 250 000€ (ainsi que d'un soutien du même montant du FEDER).

► Attirer des compétences de recherche et accompagner les politiques d'accueil (*Action 15*)

Cette action vise à renforcer la position du Grand Est au niveau national et international en attirant et maintenant sur le territoire des compétences de « haut niveau » (doctorants, jeunes chercheurs...), adossées à des infrastructures ou des programmes de recherche de pointe pour mener les projets de recherche associés. Elle se décline en deux volets :

- Un 1^{er} volet destiné à accompagner les talents dans le cadre de programmes portés par des partenaires ou d'opérations structurantes pour les établissements et répondant aux priorités régionales.
- Un 2nd volet, sous forme d'appel à projets, qui propose d'accompagner les talents au travers de projets de recherche pour nourrir les thématiques régionales et les politiques des établissements de recherche, ainsi que les politiques de site.

Au total, **170 projets de recherche** (sur 273 dossiers déposés) ont été soutenus sur l'ensemble du Grand Est. Ceux-ci ont été portés par 138 doctorants et 29 jeunes chercheurs sur les disciplines scientifiques suivantes : géographie et histoire, sociologie, sciences économiques, infectiologie, physique quantique, mathématiques appliquées, énergies, bioéconomie, intelligence artificielle etc. Le

budget total pour le soutien de ces 167 projets de recherche s'élève à **8 313 517€** (4 203 064€ pour 2021 et 4 110 453€ pour 2022).

Focus sur des projets dans le domaine de la bioéconomie

18 projets de recherche ont été soutenus par la Région en 2022 dans ce domaine, ceux-ci portant par exemple sur les alternatives aux matériaux polymères pétrosourcés, ou encore sur les services écosystémiques pouvant être rendus par les sols pollués. La Région a versé au total 835 172€, ce qui représente 20% du budget engagé cette année-là pour soutenir les différents projets relatifs à l'Action 15.

► Objectif 8 : Renforcer notre visibilité internationale

Enjeu identifié : S'appuyer sur les espaces européens de l'ESRI pour construire et structurer des partenariats transfrontaliers et internationaux au travers des universités européennes et des réseaux de recherche.

Réalisations 2020-2022 :

- **Accompagner la structuration d'espaces d'échanges universitaires européens** (Action 16)

Dans le cadre de la politique régionale de coopération en Grande Région, la Région Grand Est soutient des actions dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche (pour un total de **83 700€** en 2021-2022). Elle a ainsi notamment participé à la mise en œuvre de deux dispositifs en coopération avec le Luxembourg, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat et la Fédération Wallonie-Bruxelles :

- Le **Prix Interrégional de la Science** (PIS) de la Grande Région, créé en 2003
- Le **Soutien Interrégional à la Recherche** (SIR), décerné pour la première fois en 2020

En 2022, le soutien de la Région Grand Est pour ces deux dispositifs s'élève à **12 000€**. D'une part, dans le cadre du PIS 2022, elle a versé 7 000€ (sur les 35 000€ accordés par le jury) au Fonds National de la Recherche du Luxembourg en vue de la réalisation du projet porté par le Centre européen de compétences et de ressources en études sur les frontières (CBS) de l'Université de la Grande Région. Ce projet a entre autres permis de créer des bases scientifiques et structurelles pour un centre de compétences interdisciplinaire ainsi que de développer des expertises à l'échelle régionale, notamment dans le domaine de l'aménagement du territoire transfrontalier. D'autre part, la Région Grand Est a accordé 5 000€ (sur 10 000€) à l'Université de Lorraine au titre du SIR 2022 pour le financement des actions de communication du projet FFIUM, ce dernier portant sur le formalisme, la formalisation, l'intuition et la compréhension en mathématiques.

- **Soutenir la structuration des réseaux thématiques de recherche** (Action 17)

Cette action a pour objectif d'offrir une meilleure visibilité de l'offre ESRT du territoire Grand Est au niveau européen et international. Au travers d'un appel à projets annuel, la Région accompagne les nouveaux réseaux ou déjà constitués d'acteurs de l'ESRT pour des actions structurantes de communication et d'expertise ou a minima permettant d'amorcer une stratégie de visibilité à l'international et de valorisation vers le monde économique. L'appel à projets lancé en décembre 2022 concerne les réseaux thématiques portant sur les domaines des **matériaux, de la santé et de la photonique**.

- ▶ Développer un outil de financement de projets de recherche transfrontaliers (*Action 18*)

En 2022 a été mis en place le dispositif **Offensive Science Transfert de Technologie** (avec un budget global de 14 000 000€ pour la période 2023-2027) en vue du financement de projets de transfert de technologie dans l'espace transfrontalier du Rhin Supérieur.

Le premier appel à projets a été lancé le 5 janvier 2023. Les projets ciblés recouvrent notamment la digitalisation, la cyber-sécurité, les sciences et technologies quantiques, la transition énergétique, la mobilité durable, l'agriculture, la bioéconomie, les thérapies innovantes et technologies médicales, la médecine personnalisée, les matériaux et procédés ainsi que l'innovation sociale.

Action à déployer :

- ▶ Construire une action de lobbying spécifique ESR en lien avec la Maison de l'Europe Grand Est et les bureaux Grand Est à Berlin/Paris (*Action 19*)

► Objectif 9 : Valoriser les compétences remarquables sur le territoire

Enjeu identifié : Faire rayonner le territoire en promouvant l'excellence de sa recherche et de son offre de formation en distinguant des parcours remarquables et en accompagnant des manifestations d'envergure.

Réalisations 2020-2022 :

- ▶ Primer les talents (*Action 20*)

Pour promouvoir l'excellence de sa recherche et de son offre de formation de qualité et diversifiée, la Région valorise les hommes et les femmes qui les représentent et contribuent à l'attractivité et au rayonnement du territoire. Deux types d'actions sont soutenues :

- Les prix de recherche mis en place par les établissements. La Région soutient les organismes qui, en attribuant des prix, contribuent à mettre en valeur des chercheurs, des équipes et des projets prometteurs afin de témoigner, dans des champs disciplinaires variés, de l'excellence des travaux de recherche menés sur le territoire.
- La participation à des concours ou compétitions internationales impliquant des compétences scientifiques et techniques du Grand Est (hors colloques et Summer Schools).

En 2022, la Région Grand Est a parrainé **23 lauréats** issus de différents établissements du territoire pour un budget total de **161 000€**. Cette action doit faire l'objet d'une évolution en 2024.

Focus sur le prix BOOSTER de l'URCA (2022)

Ce prix a présenté des parcours et des projets de recherche lors d'un événement commun et a rassemblé 150 participants (étudiants, chercheurs, institutionnels et partenaires) ainsi qu'un jury composé de 15 membres. La Région a soutenu le lauréat de ce prix à hauteur de 5 000€.

- ▶ Soutenir les manifestations internationales d'envergure (*Action 21*)

La Région Grand Est apporte son soutien à des manifestations scientifiques (congrès, colloques scientifiques...) ou étudiantes de type « Summer School » de dimension internationale. Celles-ci, en accord avec les enjeux des transitions écologique et énergétique, numérique, industrielle et de santé définis par le BAGE, doivent contribuer aux thématiques d'excellence de la Stratégie Intelligente des

Territoires (S3) telles que les technologies et équipements pour la transition industrielle ou encore les biotechnologies médicales.

La Région a soutenu **39 manifestations internationales** sur l'ensemble du territoire. Celles-ci portaient sur différents thèmes tels que la transition énergétique et écologique, l'intelligence artificielle pour la santé, le domaine spatial, ou encore la propriété intellectuelle. Le budget total engagé pour ce soutien s'élève à **485 986€** (168 930€ pour 2021 et 310 056€ pour 2022).

Focus sur l'« Innovation Day Upper Rhine »

Le plus important rassemblement de transfert de technologies et de connaissances du Rhin Supérieur (France, Allemagne et Suisse) s'est tenu à Strasbourg le 12 avril 2022. La journée a été rythmée par 3 séances plénières, 15 ateliers et plus de 500 rendez-vous entre startups/entreprises et participants (*soutien régional de 25 000€*).

► **Objectif 10 : Créer un parcours régional Jeunes Entrepreneurs**

Enjeu identifié : Accompagner l'esprit d'entreprendre des jeunes du Grand Est en mobilisant l'ensemble des acteurs et outils existants sur le territoire.

Politique régionale transversale, l'entrepreneuriat est aujourd'hui un enjeu à part entière. La Région Grand Est soutient l'esprit d'entreprendre des jeunes à différents stades de leur scolarité et de leur parcours de création. Dans ce cadre, les trois Pôles Étudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) sont des acteurs clés du développement de la culture entrepreneuriale des jeunes et des partenaires importants de la Région dans le déploiement de sa stratégie. Ceux-ci ont pour mission d'organiser l'information, la sensibilisation, l'accompagnement et la formation des étudiants ayant une idée d'entreprise.

Réalisations 2020-2022 :

- **Coordonner les différentes initiatives entrepreneuriales étudiantes et s'appuyer sur la politique start-up (*Actions 22 et 23*)**

Dans le cadre de la SRESRI, l'entrepreneuriat des étudiants a fait l'objet d'une nouvelle contractualisation avec les **3 PEPITE** du territoire sur la période 2021-2023 pour un montant de **540 000€** (*le FEDER devrait venir compléter ce soutien*).

Au titre de la politique start-up, la Région a mobilisé **20 500 000€** et soutenu près de **350** projets start-up.

Focus sur l'action régionale

Durant l'été 2022, une **cartographie régionale interactive** de l'écosystème de l'entrepreneuriat des jeunes dans le Grand Est a été créée et valorisée sur le portail Jeun'Est (accessible à l'adresse : <https://www.jeunest.fr/entreprendre/>). Celle-ci permet à chaque jeune de la région d'accéder à des informations précises (différentes manifestations à venir, opérateurs d'accompagnement ou encore aides financières) en fonction de ses besoins. 230 visites sur la page ont déjà été comptabilisées depuis cet été.

► Objectif 11 : Faciliter la compréhension des grands enjeux scientifiques et sociétaux

Enjeu identifié : Professionnaliser les acteurs de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI), rapprocher la CSTI des territoires, promouvoir les compétences scientifiques au travers de supports numériques.

Réalisations 2020-2022 :

► Culture Scientifique, Technique et Industrielle - CSTI (*Actions 24 à 26*)

La Région Grand Est a pour rôle de coordonner les actions CSTI avec l'appui du comité GESTE (Grand Est Science et Technique Expérience). La politique en la matière est notamment fondée sur la mutualisation des ressources et le développement d'actions communes de formation et de communication, ainsi que sur le développement d'actions de terrain ciblées vers des publics précis tout en favorisant des partenariats à l'échelle du Grand Est.

Depuis 2020, la Région a ainsi soutenu **56 projets** qui ont pour objectif de faciliter la compréhension des grands enjeux scientifiques et sociétaux pour différents publics. Le budget total engagé s'élève à **2 217 175€** (1 217 175€ pour 2021 et 1 000 000€ pour 2022).

Ces projets ont permis de consolider le réseau régional professionnel de la CSTI, de renforcer la proximité entre ces activités et les publics, ainsi que de contribuer à la promotion des compétences scientifiques régionales.

Focus sur 3 projets CSTI

- À destination du grand public et des scolaires, le projet « **Sciences en territoire** » vise à présenter les enjeux scientifiques et sociétaux du développement durable. 70 interventions portant sur l'eau, l'énergie et le climat ont été organisées dans deux villes différentes ainsi qu'une conférence-débat. Pour les plus petits, des animations ont été proposées autour de Bioéco, l'outil pédagogique destiné aux 6-11 ans du Grand Est. Ce projet a pu bénéficier d'un soutien régional à hauteur de 39 000€ en 2021.
- En 2022, les trois planétariums professionnels de la région (Épinal, Strasbourg et Reims) ont travaillé ensemble pour amorcer la création d'un **annuaire des clubs d'astronomie du Grand Est**. Aujourd'hui, plus de 40 établissements proposant des activités liées à l'astronomie sont référencés sur la plate-forme Echosciences Grand Est.
- « **La Forêt irrégulière école** » du Parc national de forêts propose un projet autour de la question scientifique du changement climatique (problématique de l'eau et de la forêt), et ce par une approche de sciences participatives. Cette approche vise ainsi à encourager les questionnements autour de cette thématique et à associer les publics à l'exploration, la construction et l'étude de la question scientifique. Le projet a pu bénéficier d'un soutien régional de 56 622€ en 2022.

Ambition 3 - Renforcer l'impact territorial de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Pour préparer au mieux les mutations de la société et permettre aux entreprises du territoire de bénéficier de l'excellence académique du Grand Est, la SRESRI oriente son action vers le **développement de formations en lien avec les besoins des entreprises régionales** et vers la **valorisation de la recherche et du transfert de technologie**. Aujourd'hui, l'investissement des entreprises du territoire dans la R&D représente 0,67% du PIB pour un objectif européen de 2%.

► Objectif 12 : Développer des compétences directement adaptées aux besoins de l'économie régionale

Enjeu identifié : S'appuyer sur les établissements d'enseignement supérieur pour répondre aux besoins en compétences des entreprises régionales et structurer des réseaux thématiques de formation.

Réalisations 2020-2022 :

- Pacte Compétences 2021-2023 et réseaux thématiques de formation (*Actions 27 et 28*)

Sous forme d'appel à projets, le Pacte Compétences a vocation à soutenir les projets des établissements d'enseignement supérieur permettant de développer des solutions en termes de compétences humaines et techniques nécessaires à la compétitivité des entreprises du Grand Est, d'assurer un ancrage local des établissements d'enseignement supérieur avec le tissu économique ou encore d'attirer des talents et contribuer au maintien des compétences sur le territoire.

En 2021, **44 projets** ont été soutenus par la Région, ceux-ci répondant à une volonté de renforcer les liens entre les besoins en compétences des entreprises et les établissements d'enseignement supérieur, avec pour objectif de développer la compétitivité des territoires. Le budget engagé s'élève à **10 870 370€**.

Focus sur 3 projets soutenus par la Région

- En Alsace : le projet « **InnovLab@TPS** », porté par l'école d'ingénieur Télécom Physique Strasbourg et soutenu à hauteur de 283 000€ (sur un montant total de 610 000€), vise à la création d'un espace collaboratif de 200m² intégrant des ressources matérielles/logicielles interactives en intelligence artificielle, internet des objets et robotique. L'InnovLab sera également accessible aux entreprises dans le cadre de la formation continue.
- En Lorraine : le projet « **Product-Lab** », une plateforme de production intégrant des machines de commande numérique et de contrôle en métrologie, porté par l'IUT de Metz et soutenu à hauteur de 280 750€ (pour un coût total de 561 500€), permettra aux futurs diplômés du BUT d'acquérir les compétences en production recherchées en industrie.

• En Champagne-Ardenne : le projet « **Plate-forme technologique énergies renouvelables, matériaux biosourcés et gestion durable des territoires** », porté par l'ESI et soutenu à hauteur de 494 500€ (pour un montant total de 1 409 000€), permettra d'acquérir une plate-forme pédagogique axée sur la mise en pratique des énergies renouvelables (simulateur du spectre solaire, systèmes de conversion de l'énergie solaire en chaleur et électricité et énergie mécanique) et de développer des moyens de caractérisation des matériaux biosourcés dans les emballages, et des moyens innovants de gestion durable de leur production.

► Objectif 13 : Accélérer la transformation de la recherche en innovation

Enjeu identifié : Encourager l'emploi scientifique dans les entreprises locales, les inciter à recourir à l'expertise des compétences de recherche et de transfert et s'appuyer sur l'activité des Sociétés d'Accélération de Transfert de Technologies (SATT) pour favoriser l'émergence de projets d'innovation.

Réalisations 2020-2022 :

► Soutien au recrutement des docteurs en entreprises (*Action 29*)

Ce dispositif vise à promouvoir les compétences des docteurs auprès des entreprises du territoire et à favoriser leur embauche. Le projet dans lequel s'inscrit cette embauche doit être en cohérence avec les enjeux du BAGE 2 et les défis moteurs du changement pour le territoire du Grand Est (défis industriel, écologique, numérique et de la santé).

En 2022, **5 projets** ont été soutenus avec pour objectif l'insertion professionnelle des docteurs dans les entreprises locales, notamment dans les domaines du numérique et de l'industrie du futur, mais également de la bioéconomie. Le budget engagé s'élève à **246 634€**.

Focus sur « ALERION »

Le bureau d'études Alerion basé à Nancy développe des solutions logicielles et matérielles pour les systèmes cyber-physiques pour chaque phase de leur exploitation. Un des enjeux pour Alerion est d'offrir un cadre pour l'intégration de ces solutions, accélérant leur développement et facilitant leur valorisation. C'est ainsi qu'est né le projet Bougainville, un logiciel applicatif pour l'opération de ces robots et capteurs connectés. Le recrutement d'un ingénieur recherche et développement est nécessaire au bon déroulé de ce projet (*soutien régional de 51 930€ en 2022*).

► Contribuer aux chaires industrielles développées avec les entreprises du territoire (*Action 30*)

La Région Grand Est souhaite amplifier les passerelles entre la recherche académique et les entreprises en créant un environnement de recherche de haut niveau. Plus particulièrement, le dispositif vise à :

- Rapprocher le secteur de la R&D privée du potentiel académique de recherche régional pour augmenter l'investissement en R&D et favoriser la participation des organismes de recherche et de transfert de technologie au développement de produits et procédés innovants
- Orienter le soutien régional vers la recherche à fort potentiel d'innovation et attirer les chercheurs de haut niveau
- Accroître l'employabilité de personnels hautement qualifiés formés à une double culture de laboratoire et d'entreprise

Depuis 2021, **8 chaires industrielles** ont été soutenues (dont une par le FEDER) sur l'ensemble du Grand Est. Celles-ci portent par exemple sur la modélisation moléculaire, l'électrophysiologie, l'intelligence artificielle, la R&D, l'industrie du futur, le numérique, les énergies renouvelables ou encore la santé. Le budget total engagé s'élève à **3 351 171€** (2021 : 1 959 278€ de la Région et 282 393€ du FEDER ; 2022 : 700 000€ de la Région et 409 500€ du FEDER).

Focus sur la chaire industrielle « SDIA : Science des Données et Intelligence Artificielle »

D'une durée de 5 ans, cette chaire industrielle a pour objectifs de former les data-scientistes de demain en renforçant le nouveau cursus ingénieur en informatique et réseaux à Télécom Physique Strasbourg, de mener des recherches de pointe en lien avec le laboratoire des sciences de l'ingénieur, de l'informatique et de l'imagerie ICube, et de créer un trait d'union entre les mondes économiques et universitaires (*soutien régional de 500 000€*).

▶ **Créer un nouveau partenariat avec les SATT (Action 33)**

La Région s'est engagée dans un **nouveau partenariat cadre 2021-2024 avec les SATT du Grand Est**. Il vise à concentrer les ressources sur des actions intégrées de recherche-innovation, tout en respectant les trois structures existantes, leur périmètre respectif et l'écosystème dans lequel elles interagissent (équipes académiques, fonds d'amorçage, incubateurs et agence d'innovation, entreprises). Un programme d'actions 2021-2022 a été financé aux **3 SATT** pour un total de **4 522 000€** (*1 000 000€ de la Région et 3 522 000€ du FEDER*).

Focus sur les actions 2021-2022 des SATT du Grand Est soutenues par la Région

Preuve de concept de technologies (« POC labo ») : identifier des projets de laboratoires ayant vocation à être maturés et réaliser une toute première preuve expérimentale permettant de lever les premières barrières technologiques, conforter des résultats et éléments de performance des technologies identifiées.

Maturation ciblée : soutenir des technologies particulièrement risquées mais d'intérêt stratégique régional, pour des entreprises locales existantes ou pour la création de start-ups sur ces sujets spécifiques.

Co-maturation : soutenir des programmes d'investissements réalisés par les SATT (pouvant prendre la forme de prématurations puis de maturations le cas échéant) dans lesquelles elles s'associent à une entreprise.

37 projets ont été accompagnés, représentant environ **3 300 000€ d'investissement** sur la période 2021-2022.

Actions à déployer :

- ▶ Soutenir les projets de recherche des laboratoires ayant un premier partenariat avec les entreprises (*Action 31*)
- ▶ Encourager les entreprises à recourir à l'expertise des compétences de recherche et de transfert (*Action 32*)

► Objectif 14 : Structurer l'offre de transfert de technologie au service des entreprises

Enjeu identifié : Identifier et accompagner l'offre de services des plates-formes académiques et de transfert et organiser sa diffusion auprès des entreprises.

Réalisations 2020-2022 :

- Accompagner la redéfinition du modèle économique des plateformes de transfert de technologie (*Action 35*)

Les Centres Régionaux d'Innovation et de Transfert de Technologies (CRITT) contribuent fortement au développement technologique des entreprises, régionales notamment, et représentent un maillon essentiel du dispositif régional d'innovation permettant le transfert des compétences et de savoir-faire issus des laboratoires vers les entreprises du Grand Est.

Sur la période 2020-2022, la Région Grand Est a poursuivi son soutien aux CRITT, labélisés Centres de Ressources Technologiques (CRT) et apparentés en appui à l'évolution de leur modèle économique et de leur ancrage territorial, à travers les actions suivantes :

- Le soutien aux projet de R&D de ressourcement inter structures dans des thématiques marchés repérées comme leviers des transitions industrielle, numérique, environnementale et de santé visées par le BAGE. En pratique, 14 projets ont bénéficié d'un soutien régional dans les thématiques de la bioéconomie et de l'amélioration des systèmes de production, procédés de fabrication, matériaux et produits, et contrôle.
- Le soutien à la construction de stratégie commerciale à travers des actions mutualisées de formation-action : montée en compétences sur les nouveaux outils et méthodes du numérique, application aux thématiques « Matériaux – cycle de vie du produit » et « CND – contrôle process ».

En 2020, **20 projets** portant sur la valorisation et le transfert ont été soutenus par la Région, pour un budget total de **13 294 074€** (2021 : 6 960 740€ de la Région et 6 000 000€ du FEDER ; 2022 : 333 334€ de la Région).

Actions à déployer :

- Identifier l'offre de services des plateformes académiques (*Action 34*)
- Organiser la diffusion de l'offre de compétences (*Action 36*)

GOUVERNANCE

Pendant la période 2020-2022 a été mis en place une nouvelle forme de gouvernance plus inclusive, avec l'installation en 2021 :

- Du **Comité de Pilotage** (28 représentants d'universités, EPST, CROUS, CRT, Grand Enov+, SATT...) : celui-ci a pour mission le suivi de la mise en œuvre et les bilans d'actions de la SRESRI en articulation avec les stratégies respectives des acteurs de l'écosystème
- De la **Conférence des Collectivités Locales** (CCL)

EN TERMES DE COMMUNICATION...

La SRESRI a été un levier de renforcement du lien avec les partenaires au travers de :

- 13 réunions de présentation, il a fait l'objet d'une communication poussée
- 3 plaquettes de communication (français, anglais, allemand)
- L'utilisation des réseaux sociaux professionnels pour valoriser les dispositifs
- L'organisation des Rencontres ESRI les 18 et 19 octobre 2022 avec près de 200 participants en dépit de freins endogènes (pénurie de carburant, grève des transports)
- La diffusion régulière des informations aux partenaires concernant les outils d'intervention régionale (calendrier des appels à projets, nouveaux règlements ou évolution des dispositifs existants)
- Plus de 12 rencontres bilatérales techniques annuelles avec les ONR et les Directions Recherche des universités

SYNTHÈSE DES ACTIONS DÉPLOYÉES

	PROJETS SOUTENUS	BUDGET ENGAGÉ
AMBITION 1 – Faciliter la réussite étudiante : encourager l'inclusivité, le bien-être et l'ouverture à tous les étudiants		
Lancer un plan régional d'accompagnement à la poursuite d'études pour les bacheliers du Grand Est (<i>Action 2</i>)	1	4 500€
Soutenir les actions répondant à une problématique de bien-être étudiant (<i>Action 3</i>)	47	429 445€
Mobiliser le réseau de plateformes LOJ'Toît Jeunes© auprès du public étudiant (<i>Action 4</i>)	23 (guichets)	460 000€
Accompagner la mobilité internationale des étudiants (<i>Action 7</i>)	8 848 (étudiants)	5 874 100€
Accompagner les actions favorisant l'intégration professionnelle des étudiants et des doctorants (<i>Action 8</i>)	7	86 900€
AMBITION 2 - Créer un espace stimulant au développement de nos talents		
Soutenir les mobilités des doctorants en co-tutelle, des chercheurs et des enseignants-chercheurs (<i>Action 12</i>)	10 (doctorants et chercheurs)	359 006€
Soutenir les projets et infrastructures de recherche de pointe (<i>Action 14</i>)	11	4 128 404€ (dont FEDER : 499 937€)
+ CPER 2021-2027	79	51 686 000€ (dont 12 286 000€)
Attirer des compétences de recherche et accompagner les politiques d'accueil (<i>Action 15</i>)	170	8 313 517€
Accompagner la structuration d'espaces d'échanges universitaires européens (<i>Action 16</i>)	3	83 700€
Soutenir la structuration des réseaux thématiques de recherche (<i>Action 17</i>)	AAP lancés en décembre 2022	
Développer un outil de financement de projets de recherche transfrontaliers (<i>Action 18</i>)	1	204 345€
Primer les talents (<i>Action 20</i>)	23	161 000€
Soutenir les manifestations internationales d'envergure (<i>Action 21</i>)	39	485 986€
Coordonner les différentes initiatives étudiantes et s'appuyer sur la politique start-up (<i>Actions 22 et 23</i>)	355	21 040 000€
CSTI (<i>Actions 24 à 26</i>)	56	2 217 175€

AMBITION 3 - Renforcer l'impact territorial de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Pacte compétences 2021-2023 et réseaux thématiques de formation (<i>Actions 27 et 28</i>)	44	10 870 370€
Soutien au recrutement des docteurs en entreprises (<i>Action 29</i>)	5	246 634€
Contribuer aux chaires industrielles développées avec les entreprises du territoire (<i>Action 30</i>)	8	3 351 171€ (dont FEDER : 691 893€)
Créer un nouveau partenariat avec les SATT (<i>Action 33</i>)	3	4 522 000€ (dont FEDER : 3 522 000€)
Accompagner la redéfinition du modèle économique des plateformes de transfert de technologie (<i>Action 35</i>)	20	13 294 074€ (dont FEDER : 6 000 000€)
Animation/gouvernance	3	70 813
TOTAL	908 projets + 8 848 bourses de mobilité internationale	127 889 140€ (dont FEDER : 22 999 830€)